

l'est du québec

Sept-Îles · Hauterive · Forestville · Rimouski · Matapédia · Baie



MM. Guy Hamilton, Clermont Dugas et Jean-Guy Lavoie.

Le Soleil, Jean-Claude Paquet

Mémoire contre l'usage d'un terrain à Sacré-Coeur, pour l'enfouissement des ordures

par J.-Claude PAQUET
du bureau du Soleil

RIMOUSKI — Le Comité des citoyens de Sacré-Coeur a présenté hier matin au maire de Rimouski, M. Philippe Michaud, un rapport d'évaluation sur le terrain choisi par la ville pour l'enfouissement sanitaire, lequel démontre largement les dangers qu'il y aurait d'utiliser l'endroit choisi pour l'enfouissement.

Le comité présentait ensuite ce rapport à la presse au cours d'une conférence de nouvelles. C'est avec un sentiment de frustration, a alors dit le porte-parole du comité, M. Clermont Dugas, que nous présentons ce rapport, conscients d'avoir dépensé beaucoup d'énergie pour démontrer ces évidences.

Ce rapport, a dit M. Dugas, a requis les services d'un plus grand nombre de spécialistes et de scientifiques que n'en utilisent généralement les entreprises chargées de conduire de telles études. On y retrouve en effet la participation de chimistes, ingénieurs, biologistes, géographes et autres.

Résumant le rapport, M. Dugas a dit au sujet de la localisation, que le terrain est encadré par un réseau hydrologique important, dont la rivière Rimouski forme le principal élément. Il est également entouré, ainsi que l'indiquent des cartes jointes au rapport, de zones d'habitation, il se trouve dans une zone agricole, à proximité d'une zone de récréation, se trouve également dans une zone propice aux glissements de terrains, dont un s'est déjà produit en 1950, et est également situé immédiatement au

nord de la future autoroute Cacouna-Mont-Joli.

Le terrain choisi est recouvert d'une bonne épaisseur de matériaux meubles, ce qui, précise M. Dugas, est le seul facteur favorable pour le choix de cet endroit.

Le terrain étant localisé sur un rebord de terrasse d'une altitude moyenne de 90 mètres le long de la rive gauche de la rivière Rimouski, l'égouttement naturel se fait en direction de la rivière, où aboutissent d'ailleurs plusieurs des huit tranchées d'érosion qu'on retrouve sur le terrain.

Le rapport signale d'autre part que selon une carte géotechnique publiée par le ministère des Richesses naturelles, l'endroit est compris dans une zone sujette aux glissements de terrain, et qu'une surcharge d'environ 520 livres par pied carré ajoutée aux vibrations et aux charges apportées par l'outil nécessaire ne peuvent qu'accroître les risques de glissement dans ce secteur, sans compter les risques de décrochage provoqués par les explosions des poches de méthane qui se produisent fréquemment sur les sites d'enfouissement sanitaire.

Quant aux caractéristiques climatiques, les auteurs du rapport s'étonnent qu'il n'est pas fait état du climat local dans la réglementation des lieux d'enfouissement, alors qu'il s'agit là d'une donnée fondamentale qui a diverses implications et dont on fait grand état aux États-Unis et dans d'autres pays.

A l'aide de données statistiques, les

rapport démontre que Rimouski est compris dans une zone de fortes précipitations qui ne peuvent qu'entraîner un lessivage du matériel déposé au terrain vers la rivière. En ce qui concerne l'analyse des vents dominants, le rapport conclut que seuls les vents du nord, qui ne forment que 3 pour 100 du total et les temps calmes, qui ne constituent que 4 pour 100 des fréquences ne balayeront pas d'odeurs sur les habitations.

Le rapport élabore en outre sur le fait qu'il sera difficile de cacher le terrain (nécessitant une clôture de l'ordre de 50 pieds de hauteur), qu'il dévalorisera le parc de la pulpe situé juste en face, qu'il entraînera une prolifération de la vermine et notamment des rats, qu'il aura une longévité assez brève compte tenu de sa dimension par rapport au volume des déchets produits dans la région (environ 5 ou 6 ans), et que sur le plan économique il sera une aventure coûteuse pour les Rimouskiens.

Enfin, le comité estime que ce rapport démontre largement les facteurs négatifs quant au choix de ce terrain, et compte sur la sagesse des administrateurs municipaux pour modifier leur décision à la lumière de ces données.

Si cela ne devait pas suffire, le comité pense que les pressions populaires pourront avoir raison des récalcitrants, mais qu'en dernier ressort, les recours légaux demeurent possibles.

Bien que les autorités municipales n'aient pas encore fait connaître leur réaction, on sait qu'un comité a été chargé d'étudier cette question du terrain d'enfouissement sanitaire.

Rivière-du-Loup

Le stationnement de nuit sera permis jusqu'à 1h30

par Réal LABERGE

RIVIÈRE-DU-LOUP — Les hôteliers de Rivière-du-Loup n'auront satisfaction qu'à demi à la demande de tolérance que leur association a logée auprès des autorités municipales, quant au stationnement de nuit dans les rues de cette ville. De minuit, le stationnement sera prolongé jusqu'à 1h30 du matin.

Pour les clients fréquentant leurs établissements, les hôteliers ont fait valoir que les rues constituaient souvent le seul endroit de stationnement disponible. L'association qui les représente a donc demandé une certaine indulgence dans l'application des mesures relatives à l'interdiction de stationnement de nuit dans les rues, pendant la saison d'hiver.

Selon l'Association des hôteliers, ce genre de stationnement devrait être prolongé jusqu'à 3h du matin: l'heure de fermeture qu'autorise leur permis d'exploitation.

Fêtes et préavis

Tout au moins pour le mois de décembre, a-t-on insisté auprès du conseil municipal. Parce qu'il s'agit là d'un mois important pour les hôteliers, restaurateurs et propriétaires de bars-

salons, "étant donné les nombreuses parties des Fêtes".

Et avant d'appliquer le règlement avec trop de rigueur, le président de l'Association des hôteliers de Rivière-du-Loup Inc., M. Claude De Foy, a remarqué que la ville pourrait communiquer avec les responsables des établissements concernés, afin de les informer de déplacer les véhicules pouvant entraver le travail de déblaiement des rues.

Le déneigement

A ces représentations, le maire de Rivière-du-Loup, le Dr Yves Godbout, a répondu que la ville était aux prises avec un temps assez écourté, pour procéder au déneigement des rues pendant l'hiver.

Il a précisé que pour se terminer à 8h du matin, alors que reprend la circulation dense, il fallait absolument que les préposés de la voirie municipale entrent en action au plus tard à 2h du matin.

Dans les circonstances, il s'est déclaré disposé à un amendement du règlement municipal reportant de minuit à 1h30 l'interdiction de stationnement dans les rues. "On coupe donc en deux", a remarqué M. Godbout.

Et le nouveau conseiller Gilbert Perron a donné avis de motion qu'il déposera à la prochaine assemblée un projet d'amendement en ce sens.

Documents aux journalistes

Par ailleurs, faisant suite à une suggestion du représentant du SOLEIL, des copies de la liasse de documents fournis aux membres du conseil pour favoriser le déroulement des réunions municipales, ont également été remises aux journalistes présents.

Lors d'une réunion précédente, le maire Yves Godbout s'était déclaré disposé à satisfaire cette demande susceptible de faciliter la couverture des médias d'information.

Le maire a également procédé à la proclamation d'une "Semaine des hebdomadaires régionaux 1979", sous le thème que l'hebdo est un lien entre le citoyen et sa municipalité.

Le Dr Godbout a profité de l'occasion pour féliciter les hebdomadaires locaux et leurs représentants, en remarquant notamment que leur travail est fait honnêtement. Le quotidien LE SOLEIL a été associé à ce témoignage d'appréciation.

Vivi sera l'hôte lors des Jeux d'hiver à Sept-Iles

par Jean Didier FESSOU

du bureau du Soleil

SEPT-ÎLES — A compter du 25 janvier prochain, la ville de Sept-Îles servira de cadre à la tenue des Jeux régionaux d'hiver 1980. Cette importante manifestation sportive rassemblera quelque 3.000 jeunes athlètes qui s'affronteront (bien pacifiquement) dans les disciplines suivantes: badminton, ballon sur glace, basketball, curling, haltérophilie, handball, patinage artistique, ski alpin, ski de fond, tennis sur table, volleyball et judo.

Ces jeux constituent un ensemble d'activités sportives et de manifestations culturelles réalisées dans un esprit de collaboration et de respect mutuel total. Ils sont synonymes de travail, de grandeur, de force et non objet de hasard et de chance, car ils doivent être le résultat d'efforts continus et non le résultat d'une compétition.

Placés sous la présidence d'honneur du maire Jean-Marc Dion et de MM. Lucien Turgeon et Pierre Tessier, ces jeux seront organisés par un comité présidé par M. Jean-Claude Roy entouré dans sa tâche par Louis-A. Santerre, Rodrigue Simard, Evelyn Chalifoux, Yvon Lehoux, Jacqueline Martel, Henri Roy, Jacques Sauvageau, Louis Sacotte, Hermel Saint-Amand, Claude Denis, Roger Laforge et Roger Julien.

Bien que l'organisation de ces jeux aille bon train et qu'une centaine de personnes bénévoles et pourvoyeurs, les responsables sont encore dans l'incapacité d'avancer des chiffres quant aux coûts de cette manifestation sportive. Les principales dépenses se retrouvent aux niveaux du transport et de l'hébergement des athlètes. Toutefois, ces dépenses seront entièrement prises en charge par le Conseil des loisirs de la Côte-Nord.

En ce qui concerne les autres dépenses assumées par les organisateurs, la ville de Sept-Îles a déposé

une garantie de participation de \$10.000. Le reste sera entièrement financé par la vente de macarons, mascottes et commandes diverses. Une campagne de financement est actuellement sous étude sous la direction de Jacques Sauvageau.

Kino-Québec, l'école Jean-du-Nord et un certain nombre de clubs sportifs de la ville apporteront leur soutien logistique à la tenue de ces jeux.

Enfin, signalons pour la petite histoire qu'une sympathique petite mascotte, Vivi, symbolisera la tenue de ces Jeux régionaux d'hiver. Vivi est un petit canard que les ornithologues classent sous le vocable d'«eider» remarquable et les chasseurs, de Moyaç Moyaç, pour tout dire, est son nom en langue esquimaude.

FAITES-LE CE SOIR...
Vous avez jusqu'à 19h30 pour composer
647-3333
et vous abonner au journal
LE SOLEIL

SALETEx
Couvre-lits et douillettes de **DAKOTAH**

25% DE RABAIS
sur couvre-lits et douillettes en magasin

TEXILES DAMM
586, RUE ST-JEAN, QUÉBEC
TEL.: 529-1658

- TISSUS
- LAINE
- DECORATION

Pour un hiver sans souci:
Une mise au point correcte
Une mise au point

rochette

GARANTIE RECOMMANDÉE CAA

Pour la mise au point, les circuits électriques, les freins, l'air climatisé de votre voiture ou votre camion:

rochette marcel itée
160 ave St-Sacrement
687-5440

RECHERCHE

Dédé est recherché pour avoir vendu de l'usage trop bon marché...

La fourrure usagée, c'est notre spécialité.

CHOIX DE MANTEAUX DE \$75 à \$999.

\$100,000 DE FOURRURES NEUVES et USAGÉES

Le plus grand choix de fourrures d'occasion
LA BOUTIQUE DE FOURRURES USAGES ENR.
497, 3e Avenue, coin 5e Rue, Limoilou — 529-2729

Quebec-Telephone

Pour se rapprocher davantage de ses abonnés et se mieux ajuster à l'évolution rapide de la technologie, Québec-Téléphone modifie la structure de ses régions administratives.

Ce renouveau appelle la formation de trois modules spécialisés: les services aux clients, la commutation, le réseau extérieur.

Monsieur Lange, Bellavance, gérant général de l'exploitation, Saint-Laurent, présente aujourd'hui l'équipe qui articulera cette présence dynamique de Québec-Téléphone en région.

RAYMOND PARENT
gérant, équipement de commutation

JEAN-PAUL POIRIER
gérant, services aux clients

GILBERT DUPUIS
gérant, réseau extérieur

RODRIGUE BERUBE
gérant, services aux abonnés, New Carlisle

GEORGES PERREAULT
gérant, services aux abonnés, Motone

VALMONT VALLEE
gérant, études techniques

Maifleur

une saveur SUPÉRIEURE

CHARCUTERIES JAMBONS

Comeau · Matane · Gaspé · Murdochville · Rivière-du-Loup · Cabano · Carleton · Îles-de-la-Madeleine · Chandler · B

en bref

Démission du secrétaire

SAINT-VICTOR — Pour cause de maladie, M. Raymond Lessard a remis sa démission en tant que secrétaire des municipalités du village et de la paroisse de Saint-Victor de Beauce, ce qui a amené les conseils municipaux de ces deux localités à autoriser la firme de comptables Létourneau & Associés de Saint-Georges, à faire le décompte des caisses, avant qu'un nouveau secrétaire entre en fonction à partir de lundi prochain.

Un refus catégorique

THETFORD MINES — Le service municipal des loisirs de Thetford Mines n'est pas disposé à se départir des locaux qu'il occupe dans l'école Sainte-Julie pour favoriser l'implantation de la garderie "Le Champignon". Dans un communiqué de presse, le directeur du service, M. Maurice Boulet, déplore que certains membres du comité de la garderie essayent de minimiser l'importance du volet socio-culturel. "On ne privera pas 467 personnes d'une activité qui leur tient chèrement à coeur au bénéfice d'une clientèle potentielle de 60 bambins", a-t-il dit. Cette réplique est venue après que le comité de la garderie eut soutenu que l'école Sainte-Julie était peu utilisée durant le jour.

Le CRD appuie l'OPDQ

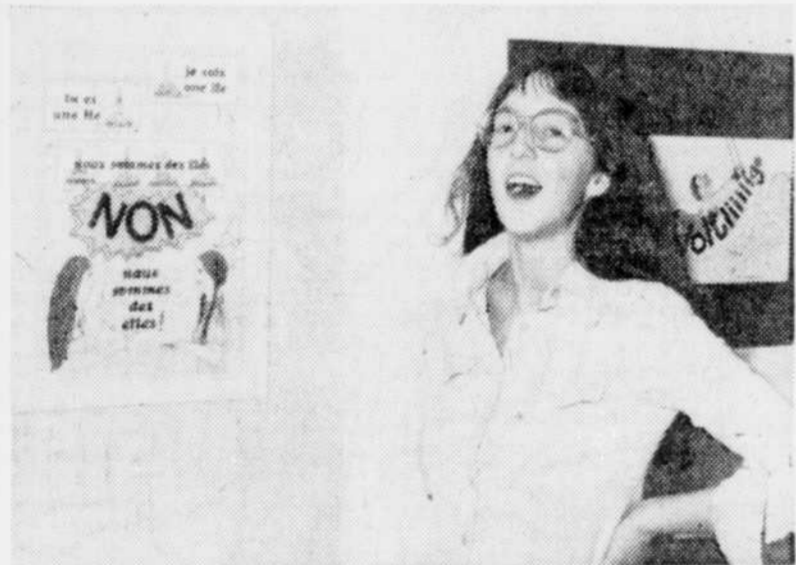
RIMOUSKI — Dans une lettre adressée au ministre d'Etat au développement économique, M. Bernard Landry, le CRD dit préférer que l'OPDQ reste responsable du fonds de développement régional, parce qu'il est mieux en mesure de tenir compte des dimensions autres qu'économiques dans le développement. Ce commentaire, formulé par M. Lauréat Marquis, président du CRD fait suite à la récente déclaration du ministre à l'effet que l'hypothèse d'un transfert de ce fonds de l'OPDQ au ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme était à l'étude au comité ministériel permanent du développement économique. M. Marquis a d'autre part ajouté qu'il faudra bientôt se pencher sérieusement sur l'ensemble de la question du fonds de développement régional, savoir le montant, les critères d'attribution, la régionalisation des décisions, etc.

Guy Gélinas officiellement engagé

BAIE-SAINT-PAUL — Les trois conseils de la ville de Baie-Saint-Paul, de la municipalité et de Rivière-du-Gouffre ont officiellement accepté l'engagement de M. Guy Gélinas en tant qu'animateur sportif au service intermunicipal des loisirs de Baie-Saint-Paul. Celui-ci était en poste mais n'avait pas encore obtenu l'autorisation officielle des trois conseils pour justifier son mandat.

Aréna: emprunt de \$10,000

BAIE-SAINT-PAUL — La ville de Baie-Saint-Paul a dû se résoudre dernièrement à permettre un emprunt de \$10,000 pour couvrir les dépenses les plus pressantes relatives au fonctionnement de l'aréna qui accuserait un déficit assez important. Notons que ce montant sera remis par la municipalité de Baie-Saint-Paul et de Rivière-du-Gouffre qui paient leur quote-part donc utilisent ce service.



Jeune artiste

Claire Tourigny, une jeune peintre originaire de Saint-David, a mis sept mois à fabriquer les nombreuses œuvres d'encre et de sérigraphie qu'elle expose présentement à la maison Louise-Carrier, sur la rue Wolfe à Lévis. Elle a préparé entièrement ces tableaux à l'île d'Anticosti, où elle vient de terminer un stage comme graphiste pour le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche. L'exposition se poursuivra jusqu'au 3 décembre. On voit ici la jeune artiste devant un tableau qui traduit un bel humour, un jeu de mots léger et agréable: "Tu es une île. Je suis une île. Nous sommes des îles. Non!... Nous sommes des Elles!"

Lemoignan face au projet de loi 41

Une ferme tenue par un étranger c'est mieux qu'être à l'abandon

par Michel DAVID
du bureau du Soleil

MATANE — Il ne faudrait pas s'attendre à ce que les milieux agricoles gaspésiens réservent un accueil délectant au projet de loi 41 relatif à l'acquisition au des terres agricoles par des non-résidents, déposé dernièrement par le ministre québécois de l'Agriculture, M. Jean Garon.

Non que le principe de la "québécoïsation" de l'agriculture soit contesté, mais on voit mal l'utilité du nouveau projet de loi dans une région où nombre de terres sont vacantes.

"Quand on regarde les terres qui ont été achetées par des non-résidents, déclarait dernièrement le député de Gaspé à l'Assemblée nationale, M. Michel Lemoignan, il y a des gens — et je ne leur en veux pas — qui viennent de Toronto ou d'ailleurs terres abandonnées. Aujourd'hui on voit de la lumière, le soir, quand on passe."

Selon les statistiques du ministère

de l'Agriculture (1975), 4,962 acres ont été achetées par des non-résidents dans Gaspé-Est, 754 dans Gaspé-Ouest, 4,000 dans Bonaventure, et 14,470 dans les comtés de Matapédia, Matane et Rimouski.

Pour M. Lemoignan, ce n'est pas une catastrophe, quand on sait qu'il y a peut-être un nombre égal de terres qui sont vacantes parce que les propriétaires ont quitté la région pour travailler à Montréal, Québec ou Toronto.

A la limite, le nouveau projet de loi pourrait même être néfaste à l'agriculture gaspésienne, dans la mesure où il pourrait la priver d'énergies dont elle a un besoin urgent. Le député de Gaspé donne l'exemple de certains résidents du nord du Nouveau-Brunswick exploitant des terres québécoises qui demeureraient autrement en friche.

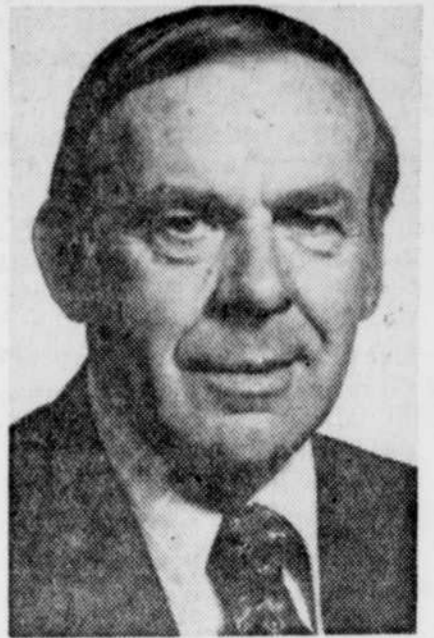
Plutôt que de limiter l'accès aux terres agricoles, M. Lemoignan estime que le gouvernement devrait forcer les acquéreurs, résidents ou non, à les

cultiver. Sans prétendre faire de l'agriculture le moteur de l'économie gaspésienne, le député croit qu'une aide accrue à la petite agriculture pourrait générer d'intéressants revenus d'appoint, tout en diminuant le poids de l'assistance sociale.

UPA

L'Union des producteurs agricoles de la Gaspésie n'a pas encore adopté de position officielle sur le projet de loi 41. Le président Jean-Marie Jobin incline toutefois dans le sens du député de Gaspé.

Si ce projet apparaît nécessaire dans certaines régions, la plaine de Montréal par exemple, M. Jobin en voit mal l'utilisation en Gaspésie. Le salut de l'agriculture dépendra bien plus des mesures de relance qu'adoptera le gouvernement. L'UPA devrait d'ailleurs communiquer prochainement au ministre les corrections qu'elle voudrait voir apporter au plan quinquennal de développement et de diversification proposé l'été dernier.



Michel LEMOIGNAN

Le CRSSS n'est pas d'accord avec le comité de santé de Mont-Louis

par Michel DAVID
du bureau du Soleil

MATANE — Il est loin d'être acquis que le Conseil régional de la Santé et des Services sociaux (CRSSS) de la région 01 accèdera à la demande du comité de santé de Mont-Louis, relativement à l'implantation d'un centre local de services communautaires pour desservir la population du secteur Sainte-Marthe-Gros-Morne.

Aucune recommandation ne sera transmise au ministère des Affaires sociales avant la réception de la demande officielle du comité, mais à ce jour rien n'indique qu'une réponse favorable lui sera donnée.

Une première demande avait été adressée au CRSSS, mais elle a été jugée incomplète. Une seconde demande devait être examinée au cours de la réunion du conseil d'administration du CRSSS, demain à Rimouski, mais elle n'a pas encore été présentée. De sorte que toute la question devra être reportée à la prochaine réunion du conseil, le 21 février.

Point de service

Au CRSSS, on reconnaît volontiers la nécessité d'améliorer la qualité des services offerts aux 3,700 habitants du secteur, mais on préférerait y implanter un point de service rattaché au centre hospitalier de Murdochville.

Cette hypothèse est d'autant envisagée que le centre de Murdochville a demandé à être reconnu comme centre de santé, avec tous les services communautaires que lui conférerait ce

statut. Si un CLSC devait être implanté dans le secteur, l'importance de la population de Murdochville (plus de 4,000 habitants) la désignerait tout naturellement comme emplacement.

La population de Mont-Louis entend avoir un centre autonome mais le CRSSS hésite à recommander la création d'une nouvelle corporation. Les expériences antérieures démontrent en effet que l'engouement initial des usagers a tendance à s'estomper, si bien qu'après quelques années de fonctionnement il devient difficile de

recruter des représentants au conseil d'administration.

Le CRSSS estime également que les coûts d'implantation excluent la possibilité d'un centre totalement autonome. Quelle que soit la formule adoptée, il demeurera nécessaire de conclure des contrats avec les centres de Murdochville et de Sainte-Anne-des-Monts pour assurer certains services.

La faible densité de la population du secteur ne milite pas en faveur d'un CLSC à Mont-Louis. Le comité d'im-

plantation estime à 3,700 le nombre d'usagers qui fréquenteraient le centre. Or les plus petits CLSC de la région, ceux de Rivière-au-Renard et de Matapédia, ont une clientèle près de deux fois supérieure. Les plus gros, à Matane ou à Mont-Joli desservent plus de 23,000 usagers.

La porte n'est pas définitivement close, mais il faudra beaucoup de conviction pour amener le ministère des Affaires sociales à modifier son programme d'implantation des CLSC, de façon à y inclure Mont-Louis.

L'île Verte est reliée à la terre ferme par hélicoptère

RIVIERE-DU-LOUP — Le ministère des Transports du Québec annonce qu'un service régulier d'hélicoptères fait d'ores et déjà la navette entre l'île Verte et la municipalité de L'Isle-Verte, située sur la rive sud du fleuve. Ce service est accessible aux habitants de l'île depuis le 23 novembre dernier. Le ministère prévoit desservir l'île jusqu'au 15 février. Après une interruption de quelque deux mois, pendant laquelle les insulaires devaient voyager sur un pont de glace, le service reprendra vers le 15 mars et se poursuivra jusqu'au 15 avril environ, c'est-à-dire jusqu'à ce que la naviga-

tion maritime recommence.

Les insulaires pourront se rendre à la terre ferme de 9h à 10h30 et en revenir entre 14h30 et 16h, les lundi, mercredi et vendredi de chaque semaine. Les cas d'urgence ou d'imprévu seront par ailleurs respectés, quel que soit le jour de la semaine.

Le nouveau service laisse beaucoup de latitude aux usagers. Ainsi, les personnes qui ne résident pas dans l'île et qui veulent s'y rendre en matinée, pourront profiter du transport par hélicoptère. Elles devront

verser la somme de 20 dollars pour l'aller-retour, alors que les insulaires n'auront à payer que 10 dollars.

Outre les facilités de transport, ce service offrira un acheminement régulier du courrier dans les deux sens.

Le contrat a été accordé à l'entreprise Hélicoptères Trans-Canada Ltée, de Sainte-Foy, au coût de 25,000 dollars. Rappelons que l'an dernier, le service n'était effectué que sur demande. Il s'agit donc d'une importante amélioration.



Que s'épanouisse la joie des Fêtes!

Cette année, distribuez à la ronde de magnifiques roses de Noël, chacune montée en broche de corsage, au ton d'argent ou d'or satiné. Elles vous sont offertes par les bijoutiers-diamantaires Peoples, en boîte-cadeau qui contient aussi la fameuse légende: "Et maintenant quand Noël arrive, mais seulement à ce moment-là, la rose de Noël fleurit en abondance et à tous, joie et bonheur apporte!" Venez les cueillir en pleine floraison, au bas prix exceptionnel de \$6⁹⁵ chacune.

Le tout minutieusement choisi par

PEOPLES+
Les diamantaires par excellence

Les Galeries Ste-Anne Giffard
Les Galeries Chagnon Lévis
Place Ste-Foy Ste-Foy
Fleur de Lys Québec



LE CENTRE PÉDAGOGIQUE INC.

2299, Versant-Nord Ste-Foy, Qué., Tél.: 688-1943

DE 20 A 33 1/3% DE RABAIS sur tous les jeux éducatifs
20% de rabais sur toutes les décorations des Fêtes

Venez nous visiter: une foule de spéciaux vous attendent

Exemples:			
Ensemble de stylos	48 couleurs	Rég. 15.98 Spéc.	11.99
à pointe nylon aux couleurs très vives de Marque BUFFALO	12 couleurs	Rég. 3.98 Spéc.	2.99
ALBUMS A PHOTOGRAPHIES			
Auto-adhésives - finis toile		Rég. 6.98	
Format 29 cm x 30 cm		Spéc.	5.25
RABAIS DE 20% sur tous nos modèles microscope			
SECTION LITTÉRATURE		Rég. 12.95	
TIM — De Colleen McCulloch.		Spécial	10.50
Collection pratique du dessin et de la peinture		Rég. 12.95 ch.	
12 titres disp.		Spéc. ch.	10.50
Livres pour enfants		Rég. 2.50 ch.	
Collection — Pour lire avec toi — 18 titres disponibles.		Spéc. ch.	1.95
Encyclopédie Audio-visuel		Rég. .75 ch.	
17 titres.		Spéc.	.50
ou série complète.		Rég. 12.75	
		Spéc.	5.95

Profitez en plus d'un bon d'achat de 5% lorsque vous payez comptant (sauf sur manuels scolaires).

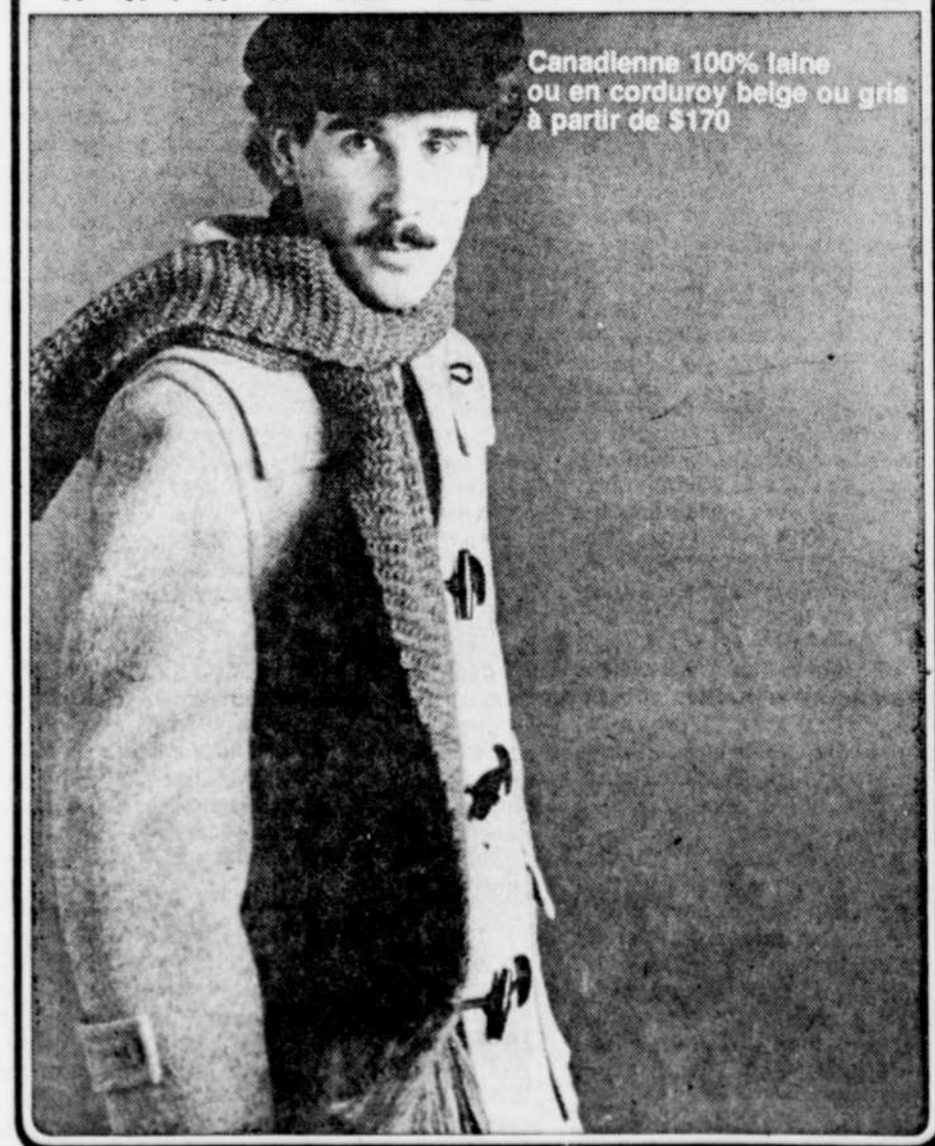
Heures d'affaires heures normales des magasins.

Sur présentation de ce coupon avec tout achat de \$15 et plus, vous recevrez gratuitement un agenda 5 ans format 4 X 5 avec clef valeur de \$1.59.



ARMAND BOUDRIAS

Place Québec 524-5263
Place Bonaventure 875-2013
6818, rue St-Hubert 273-2851
St-Bruno 653-9422



Canadienne 100% laine ou en corduroy beige ou gris à partir de \$170

Fleuve pollué par du mazout du CHUL

Le Centre hospitalier de l'université Laval (CHUL) est impliqué, pour la deuxième fois en deux ans, dans le déversement de mazout lourd dans le fleuve Saint-Laurent.

Il s'agit cette fois de 800 à 1 000 gallons de combustible qui s'est répandu sur les eaux, par la voie de l'égoût de Silley, formant une mince couche d'huile sur la berge de l'île d'Orléans jusqu'au pont de Québec.

Selon un communiqué émis hier par le ministère de l'Environnement, cet incident serait imputable à une erreur d'un employé qui aurait omis de refermer la valve d'un réservoir. Radio-Canada affirmait plutôt, à ses bulletins télévisés d'hier, qu'une défectuosité dans la tuyauterie de la chaufferie aurait causé le déversement.

Des que l'incident a été découvert, les mesures nécessaires ont été prises et le CHUL a déjà retenu les services d'une compagnie spécialisée dans le genre de nettoyage qu'il faudra entreprendre pour réparer les dégâts.

Selon Radio-Canada, cet incident n'aurait aucune conséquence sur la qualité de l'eau potable ou la vie marine. Un porte-parole du CHUL laissait entendre hier à un reporter de la société d'Etat que ce nettoyage pourrait coûter un maximum de \$15,000 à l'institution.

Un inspecteur du ministère de l'Environnement du Québec a été chargé du dossier. Le 3 novembre 1977, le débordement d'un réservoir de mazout du CHUL avait entraîné un déversement d'environ 3,500 gallons dans les eaux du fleuve.

Gaspésie: routes négligées ouvertes cet hiver

par Michel DAVID
du bureau du Soleil

MATANE — Bonne nouvelle pour les habitants de Saint-Clément, de la route Saint-Louis de Saint-Omer, des rangs 9 et 10 de Saint-Godefroi et du rang Robitoux, au nord de New Richmond, dans le comté de Bonaventure: le ministère des Transports assurera le déneigement des routes que refusaient d'effectuer les municipalités, faute de moyens financiers.

Il n'a pas encore été décidé si le ministère assumera lui-même la régie des travaux de déneigement, ou s'il les fera effectuer à contrat, mais un porte-parole du bureau du ministre a assuré LE SOLEIL que les routes seraient bien ouvertes cet hiver.

On ignore cependant s'il s'agit d'une mesure temporaire ou du règlement définitif d'un problème qui dure déjà depuis deux ans. Pas plus d'ailleurs qu'on ne connaît les coûts qui résulteraient de la décision du ministère.

Au cours d'une brève tournée effectuée dans la région, LE SOLEIL avait dernièrement fait état de la situation difficile que risquaient de connaître plus d'une centaine de Gaspésiens, dont les municipalités se déclaraient incapables d'assurer les services de déneigement.

Partout, le problème avait la même origine: des responsabilités largement disproportionnées aux ressources financières des municipalités, les coûts de déneigement de quelques kilomètres de route dépassant parfois le budget total d'une municipalité.

楽しいお食事は京都

Des spécialistes du steak, il y en a tant et plus. Au Kyoto, on ajoute un raffinement: le steak est présenté en spectacle et servi à la japonaise. Et la mise en scène se fait à votre table... aux mains d'un chef cuisinier qui transforme à couteaux tirés une tendre pièce de bœuf et des légumes bien frais... en festin d'empereur! Pourquoi vous contenter d'un steak ordinaire? Au Kyoto, on vous l'offre "spectaculaire".

Du lundi au vendredi: déjeuner d'affaires de midi à 14h00.



LA MAISON DU STEAK 'SPECTACULAIRE'

560, av. Grande Allée est en face de l'Hôtel Loews Le Concorde. Pour réserver, composez 529-6141.

laliberté

AU COEUR DU MAIL ST-ROCH

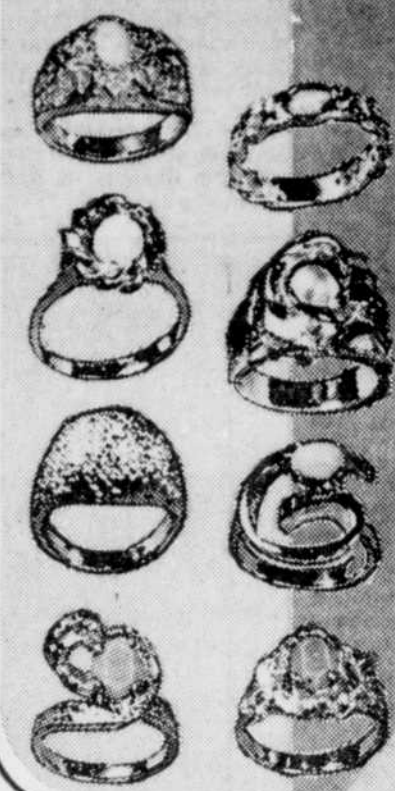
SUPERBE ENSEMBLE TORSADE ET BRACELET

Riche fini couleur or, imitant l'or à s'y méprendre. Un moyen peu dispendieux d'épater votre entourage.

TORSADE 30 pouces **\$25**

BRACELET 7 pouces **7.50**

Superbe Collection



Cui... Laliberté vous offre sa superbe collection de bagues de ton or. Elles sont serties de pierres telles que turquoise, corail, perle, opale, oeil de tigre, émeraude, cristal. Des reproductions de nos plus beaux modèles de bagues en or. Grandeurs 5 à 8.

\$8 \$9 \$10

BAGUES POUR HOMMES

A- Modèle oeil de tigre poli.
B- Modèle oeil de tigre fini satin.
C- Modèle avec onyx.
D- Modèle avec onyx et initiale.

UN SEUL BAS PRIX 99¢

RAVISSANTS BRACELETS POUR DAMES

Des bracelets d'une rare beauté au fini doré, imitant l'or à la perfection. Style bracelet charms dans une variété de modèles.

UN SEUL PRIX \$8

LE TOUT DERNIER CRI DE LA MODE!

Le cristal est de retour... et Laliberté a préparé pour vous la plus belle collection dans une grande variété de formes et de couleurs. Procurez-vous le vôtre à ce prix spécial d'introduction.

POUR TOUS NOS MODELES \$20

-SERVICE COMMANDE POSTALE-

- Mandat-poste, livraison plus rapide.
- S.V.P. ajoutez taxe de vente de 8% plus 1.00 pour frais de poste.
- Inscrivez sur votre chèque votre no d'assurance-maladie AU COMPLET en lettres et chiffres, et votre nom de fille.

NOM _____
 ADRESSE _____
 C.P. _____ TEL. _____
 ITEM _____

ADRESSEZ A: Laliberté, 595, St-Joseph est, Québec, G1K 3B7

le québec régional

Thetford-Mines · Plessisville · Mégantic · Baie-Saint-

Tournée du comité de restauration dans Portneuf

La Jacques-Cartier, un filon d'or pour la région

par Gérard ROCHETTE
(collaboration spéciale)

CAP-SANTE — Pour la région de Portneuf, la rivière Jacques-Cartier représente un filon d'or. Il appartient à la communauté régionale de s'unir et prendre les dispositions pour exploiter cette ressource inestimable.

C'est ce que a déclaré le président du Comité de restauration de la rivière Jacques-Cartier, M. Romain Boivin, devant les maires de la corporation municipale du conseil de comté de Portneuf, alors que le comité sollicitait l'appui de cet important corps public régional.

Le comté de Portneuf ne peut

laisser dormir cette ressource naturelle que consiste la Jacques-Cartier, a lancé M. Boivin à l'intention des maires. Tout doit être fait pour redonner à ce cours d'eau sa vocation première de rivière à saumon. Toutefois, il ne faut pas envisager l'attente d'un tel but comme une exclusivité, car la Jacques-Cartier doit conserver son aspect polyvalent.

M. Boivin signifiait ainsi qu'il n'était pas dans l'intention de son comité de travailler à faire de la Jacques-Cartier une rivière réservée exclusivement pour le saumon. Le potentiel de cette rivière est trop grand pour en exploiter exclusivement un seul aspect, a dit le président du comité.

Signalant l'état encourageant de la situation, alors que les études avant-projet ont clairement démontré la possibilité de restauration de la rivière, M. Boivin a précisé qu'il fallait maintenant poursuivre cette expression de volonté populaire qui a donné naissance à ce projet, si l'on désire atteindre les objectifs visés.

"Aucune région du Québec ne peut rejeter un apport économique comme celui prévu dans l'exploitation de la rivière à saumon que serait la Jacques-Cartier. Près de \$10 millions par année constitueraient un impact important sur l'économie régionale. Et c'est ce qui est prévu, advenant la réalisation du projet préconisé par

notre comité", a conclu M. Boivin.

Appui des maires

Cette intervention devait amener l'appui unanime des maires de la corporation municipale du conseil de comté de Portneuf qui se sont prononcés à l'unanimité en faveur du projet.

Et cet appui s'est concrétisé par la nomination de deux représentants au sein du CRJC, les maires Marcel Bédard, du village de Pont-Rouge, et Paul-Guy Boucher, de Sainte-Catherine.

Il va sans dire que cette prise de

position constitue un pas important franchi par le comité régional. Celui-ci devrait par ailleurs recevoir des appuis de toutes les municipalités de la région, lesquelles seront appelées à se prononcer lors de leurs assemblées régulières de décembre.

Cet appui du conseil de comté de Portneuf fut précédé d'un geste identique de la Chambre de commerce de Pont-Rouge, et d'une assurance de collaboration de la part du maire de la ville de Donnacona, M. Louis-Marie Gaudreault, du maire de Cap-Santé, M. Roger DuSault, du maire de Neuville, M. P.E. Drolet, de M. Marcel Bédard, de la municipalité de Pont-Rouge, ainsi que des députés fédéral et provincial

MM. Roland Dion et Michel Pagé.

Pendant ce temps, le comité pour suit sa campagne de financement populaire auprès des citoyens du territoire. La vente de la carte de membre à \$2 s'intensifie de plus en plus, en vue d'assurer tant la participation de la masse populaire que de financer les activités du comité vers la concrétisation du projet.

Il semble donc que c'est avec un appui massif des organismes, des corps publics ainsi que de la population en général, que le Comité de restauration de la Jacques-Cartier se présentera devant le ministre du Loisir, de la Chasse et la Pêche, M. Lucien Lessard.



Déjà en 1976, le quai de Sainte-Pétronille était dans un état pitoyable.

Le Soleil, Jean-Marie Villeneuve

Ottawa est prié de réparer 3 quais, à l'île d'Orléans

par Gérard OUELLET

SAINT-PÉTRONILLE — Dans une lettre adressée au ministre des Travaux publics, M. Erik Nielsen, le député de Montmorency, aux Communes, M. Ducloux, a fait part de l'état pitoyable dans lequel se trouve le quai de Beaulieu (Sainte-Pétronille). Non seulement le quai représente-t-il un véritable danger pour la sécurité publique mais encore son apparence délabrée dépare fortement un milieu enchanteur.

A cet effet, M. Ducloux rappelle au

ministre Nielsen qu'il ne peut concevoir que le gouvernement fédéral laisse bêtement le temps faire son oeuvre et ferme les yeux sur une situation qui sera de plus en plus intolérable. D'après M. Ducloux, le ministre des Travaux publics n'a d'autres choix que de faire les réparations requises ou encore de remettre au gouvernement du Québec la juridiction qu'il possède sur ce quai. D'après M. Ducloux, on devrait aussi porter la même attention aux autres quais de l'île d'Orléans, soit ceux de Saint-Jean et de Saint-Laurent, lesquels semblent également avoir été abandonnés par le

gouvernement fédéral. De plus, M. Ducloux a fait parvenir une copie de sa lettre adressée au ministre Nielsen au ministre responsable de l'Environnement M. John Fraser duquel relève le quai de Saint-Laurent dont la détérioration est encore plus sérieuse qu'à Sainte-Pétronille.

Plutôt qu'abandonner ces trois quais à leur sort, M. Ducloux suggère qu'on cède la propriété au gouvernement du Québec, qui pourrait ainsi accroître le potentiel touristique de l'île d'Orléans en y aménageant trois haltes routières.

Le dépotoir de Thetford ne sera prêt qu'en juin 1980

par Fortunat MARCOUX
du bureau du Soleil

THETFORD MINES — Le nouveau dépotoir régional de Thetford Mines ne pourra être utilisé avant juin prochain et il en coûtera \$475,000 pour l'aménager.

Le terrain choisi pour l'enfouissement des ordures ménagères venant de 15 municipalités de la région, a une

superficie de 200 acres et il est situé à 2000 pieds en retrait de la route 112 reliant Thetford à Robertsonville, plus précisément en face du complexe hôtelier "Le Balmoral". L'aire a été acquise de M. Alfredo Lessard pour le prix de \$53,000.

C'est la ville de Thetford qui a la responsabilité du projet. Les 14 autres municipalités impliquées dans le projet devront se rencontrer au cours des prochaines semaines pour conclure un

protocole d'entente sur l'exploitation de ce centre d'enfouissement sanitaire.

L'échéancier initial prévoyait la fermeture des dépotoirs municipaux pour le 1er décembre 1979. La date a été reportée en juin 1980 à cause des délais occasionnés pour faire accepter le terrain du nouveau dépotoir régional par les Services de protection de l'environnement.

Dans Beauce-Nord, 4 municipalités ont obtenu près de \$11 millions

par Paul-Henri DROUIN
du bureau du Soleil

SAINT-JOSEPH — En 1979, les municipalités de Frampton, de Saint-Joseph, de Beauceville et de Saint-Louis-de-Pintendre, dans la circonscription de Beauce-Nord, se sont vu attribuer des subventions totalisant près de \$11 millions à l'intérieur du programme PAIRA, sans compter les demandes de municipalités qui sont encore à l'étude et qui devraient débloquer sous peu.

C'est ce qu'a déclaré, hier, au SOLEIL, le député de Beauce-Nord à l'Assemblée nationale, M. Adrien Ouellette, en précisant que le pro-

gramme PAIRA a pour objectif de doter les municipalités répondant à certaines normes de densité de population de services d'aqueduc et d'égouts.

Selon M. Ouellette la contribution gouvernementale pouvant atteindre 75 pour 100 du coût total du projet, il en ressort que ce programme est aussi très bénéfique pour l'économie puisqu'il stipule que les municipalités doivent utiliser de l'équipement fabriqué au Québec dans toute la mesure du possible, ce qui crée un effet d'entraînement important de l'économie.

Les municipalités qui ont bénéficié de ces subventions

se totalisant à \$10,898,697 sont:

— Frampton, \$2,765,280 pour la modernisation de son réseau d'aqueduc et d'égouts, dont les travaux sont en voie d'être complétés;

— Saint-Joseph, \$3,316,250 pour la réalisation de travaux d'aqueduc, d'égouts sanitaires et pluvial dans divers secteurs de la localité;

— Beauceville, \$1,130,237 pour trois projets visant à effectuer des travaux d'aqueduc et d'égouts dans divers secteurs de la municipalité;

— Saint-Louis-de-Pintendre, \$3,686,930 pour la réalisation de travaux d'aqueduc et d'égouts dans le secteur du lac Baie-d'Or (\$2,029,700) et des travaux au collecteur municipal pour lequel la subvention vient d'être portée à \$1,657,230.

M. Adrien Ouellette a conclu ses remarques en mentionnant que "ces sommes

importantes versées à quatre municipalités de la circonscription de Beauce-Nord étaient justifiées et compensent l'extrême négligence des gouvernements précédents dans le domaine des réseaux d'aqueduc et d'égouts.

Il a assuré ses électeurs qu'il continuera ses démarches pour que la circonscription de Beauce-Nord puisse bénéficier au maximum du programme PAIRA.

FAITES-LE CE SOIR...
Vous avez jusqu'à 19h30 pour composer **647-3333** et vous abonner au journal **LE SOLEIL**

SALETEX

Couvre-lits et douillettes de **DAKOTAH**

25% DE RABAIS

sur couvre-lits et douillettes en magasin

- TISSUS
- LAINE
- DECORATION

586, RUE ST-JEAN, QUÉBEC
TEL.: 529-1658

Pour un hiver sans souci:

Une mise au point correcte
Une mise au point

Brochette

Garage Recommandé

Pour la mise au point, les circuits électriques, les freins, l'air climatisé de votre voiture ou votre camion:

Brochette

marcel ltée

160 ave St-Sacrement
687-5440

RECHERCHE

La fourrure usagée, c'est notre spécialité.

Dédé est recherché pour avoir vendu de l'usagé trop bon marché...

CHOIX DE MANTEAUX DE \$75 à \$999.

\$100,000 DE FOURRURES NEUVES et USAGÉES

Le plus grand choix de fourrures d'occasion

LA BOUTIQUE DE FOURRURES USAGÉES ENR.

497, 3e Avenue, coin 5e Rue, Limoilou — 529-2729

Pour se rapprocher davantage de ses abonnés et se mieux ajuster à l'évolution rapide de la technologie, Québec-Téléphone modifie la structure de ses régions administratives.

Ce renouvellement appelle la formation de trois modules spécialisés: les services aux clients, la commutation, le réseau extérieur.

Monsieur Longis Bellavance, gérant général de l'exploitation, Saint-Laurent, présente aujourd'hui l'équipe qui articulera cette présence dynamique de Québec-Téléphone en région.

RAYMOND PARENT
gérant, équipement de commutation

JEAN-PAUL POIRIER
gérant, services aux clients

GILBERT DUPUIS
gérant, réseau extérieur

RODRIGUE BERUBE
gérant, services aux abonnés, New Carlisle

GEORGES PERREAULT
gérant, services aux abonnés, Matane

VALMONT VALLEE
gérant, études techniques

Maître

une saveur SUPÉRIEURE

CHARCUTERIES JAMBONS

Paul · La Malbaie · Saint-Georges de Beauce · Saint-Joseph de Beauce · Sainte-Croix · Donnacona · Saint-Raymon

en bref

Démission du secrétaire

SAINT-VICTOR — Pour cause de maladie, M. Raymond Lessard a remis sa démission en tant que secrétaire des municipalités du village et de la paroisse de Saint-Victor de Beauce, ce qui a amené les conseils municipaux de ces deux localités à autoriser la firme de comptables Létourneau & Associés de Saint-Georges, à faire le décompte des caisses, avant qu'un nouveau secrétaire entre en fonction à partir de lundi prochain.

Un refus catégorique

THETFORD MINES — Le service municipal des loisirs de Thetford Mines n'est pas disposé à se départir des locaux qu'il occupe dans l'école Sainte-Julie pour favoriser l'implantation de la garderie "Le Champignon". Dans un communiqué de presse, le directeur du service, M. Maurice Boulet, déplore que certains membres du comité de la garderie essayent de minimiser l'importance du volet socio-culturel. "On ne privera pas 467 personnes d'une activité qui leur tient chèrement à coeur au bénéfice d'une clientèle potentielle de 60 bambins", a-t-il dit. Cette réplique est venue après que le comité de la garderie eut soutenu que l'école Sainte-Julie était peu utilisée durant le jour.

Le CRD appuie l'OPDQ

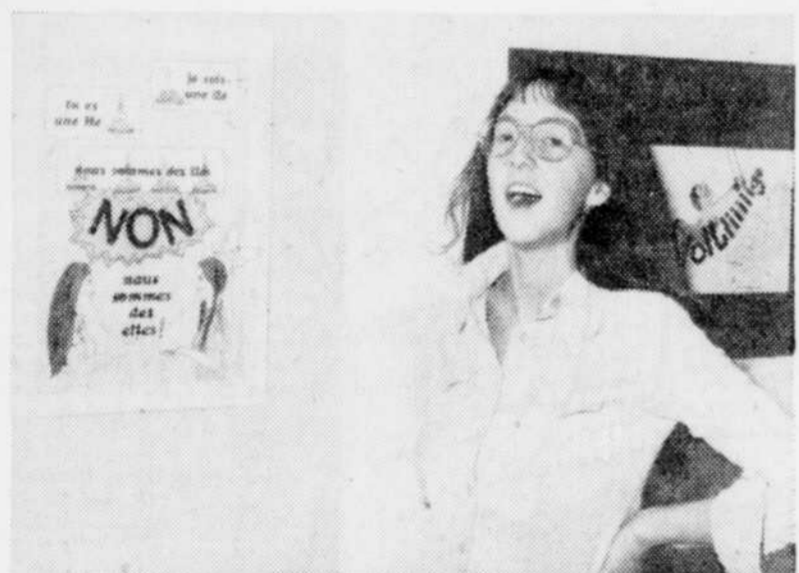
RIMOUSKI — Dans une lettre adressée au ministre d'Etat au développement économique, M. Bernard Landry, le CRD dit préférer que l'OPDQ reste responsable du fonds de développement régional, parce qu'il est mieux en mesure de tenir compte des dimensions autres qu'économiques dans le développement. Ce commentaire, formulé par M. Lauréat Marquis, président du CRD fait suite à la récente déclaration du ministre à l'effet que l'hypothèse d'un transfert de ce fonds de l'OPDQ au ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme était à l'étude au comité ministériel permanent du développement économique. M. Marquis a d'autre part ajouté qu'il faudra bientôt se pencher sérieusement sur l'ensemble de la question du fonds de développement régional, savoir le montant, les critères d'attribution, la régionalisation des décisions, etc.

Guy Gélinas officiellement engagé

BAIE-SAINT-PAUL — Les trois conseils de la ville de Baie-Saint-Paul, de la municipalité et de Rivière-du-Gouffre ont officiellement accepté l'engagement de M. Guy Gélinas en tant qu'animateur sportif au service intermunicipal des loisirs de Baie-Saint-Paul. Celui-ci était en poste mais n'avait pas encore obtenu l'autorisation officielle des trois conseils pour justifier son mandat.

Aréna: emprunt de \$10,000

BAIE-SAINT-PAUL — La ville de Baie-Saint-Paul a dû se résoudre dernièrement à permettre un emprunt de \$10,000 pour couvrir les dépenses les plus pressantes relatives au fonctionnement de l'aréna qui accusait un déficit assez important. Notons que ce montant sera remis par la municipalité de Baie-Saint-Paul et de Rivière-du-Gouffre qui paient leur quote-part donc utilisent ce service.



Jeune artiste

Claire Tourigny, une jeune peintre originaire de Saint-David, a mis sept mois à fabriquer les nombreuses œuvres d'encre et de sérigraphie qu'elle expose présentement à la maison Louise-Carrier, sur la rue Wolfe à Lévis. Elle a préparé entièrement ces tableaux à l'île d'Anticosti, où elle vient de terminer un stage comme graphiste pour le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche. L'exposition se poursuivra jusqu'au 3 décembre. On voit ici la jeune artiste devant un tableau qui traduit un bel humour, un jeu de mots léger et agréable: "Tu es une île. Je suis une île. Nous sommes des îles. Non!... Nous sommes des Elles!"



Des producteurs de porcs demandent un référendum sur le plan conjoint

par Paul-Henri DROUIN

SAINT-GEORGES — Tout en étant d'accord avec la décision du gouvernement québécois d'annuler le plan conjoint du porc au Québec, le Syndicat des producteurs de porcs de la région de Québec-Sud est d'opinion que "seule l'issue d'un référendum pourra influencer largement la sécurité future de cette production et le développement des fermes à caractère familiale".

C'est ce qu'a déclaré, hier, au SOLEIL, M. Denis Lacasse, secrétaire du Syndicat des producteurs de porcs de la région de Québec-Sud, en mentionnant "qu'il n'était pas question pour le syndicat agricole de laisser aller à d'autres l'administration du plan conjoint du porc au Québec".

M. Lacasse faisait allusion à un groupe de producteurs de porcs (OPDQ) qui se sont opposés hier dès le début aux principes mêmes du plan conjoint du porc au Québec, lequel favorise un système de mise en marché ordonné et planifié.

Rappelant que depuis que la Fédération des producteurs de porcs au Québec s'était vu confier l'administration du plan conjoint, soit le 7 décembre 1977, selon M. Lacasse "la fédération a fait des efforts importants pour tenter d'appliquer le plan".

D'autre part, M. Denis Lacasse trouve malheureux que l'OPDQ préconise la continuité du même système désordonné et injuste qui avait si bien servi ce groupe dans le passé au détriment de la grande majorité".

Selon M. Lacasse, "le contexte économique favorable que l'industrie porcine a connu depuis quelques années au Québec n'est pas étrange aux difficultés de mise en place du plan conjoint, vu que les producteurs de porcs du Québec en se montrant indifférents face aux actions posées par la fédération, ont permis à l'OPDQ de s'infiltrer à l'intérieur des structures mêmes du plan conjoint".

"Face à un tel contexte, a ajouté Denis Lacasse, il en a résulté que la fédération a demandé au début de novembre dernier, au lieutenant-gouverneur en conseil de suspendre le plan conjoint en vue de tenir un

référendum pour consulter les producteurs de porcs du Québec."

Pour les producteurs de porcs de la région de Québec-Sud, la tenue d'un référendum est une priorité, considé-

rant qu'actuellement l'on compte dans cette région 1.600 producteurs de porcs sur un total de 8.500 producteurs de porcs au Québec.

Aussi, qu'en 1979 la région de

Québec-Sud est classée la première au Québec pour le volume de production, soit quelque 500.000 porcs sur un total d'un peu plus de trois millions de porcs pour toutes les régions du Québec.

\$232,500 en vue d'aménager la seigneurie de Lotbinière

LOTBINIÈRE — L'Office de planification et de développement du Québec annonce qu'un montant de 232.500 dollars sera transféré du fonds de développement régional au ministère de l'Énergie et des Ressources afin de terminer l'aménagement du domaine seigneurial de Pointe-au-Platon, dans le comté de Lotbinière.

Cette subvention servira à faire du domaine de la seigneurie de Lotbinière un centre d'interprétation à des fins touristiques, forestières et culturelles, accessible à la population dès l'an prochain.

L'aménagement de ce site dont

l'attrait naturel et le caractère historique et architectural sont reconnus, procure à la population de la région sud de Québec une aire récréative à proximité de son milieu de vie. Le domaine de Pointe-au-Platon attirera la population régionale et provinciale en plus d'atteindre la population locale.

Le domaine seigneurial du comté de Lotbinière qui couvre une superficie de 212 hectares a été acquis en 1967 par le ministère des Terres et Forêts, pour la somme de 200.000 dollars. Des travaux de mise en valeur de cet attrait touristique et de restaura-

tion des bâtiments ont déjà été effectués pour un montant d'environ 650.000 dollars, dont près de la moitié provenait du fonds de développement régional.

Ce transfert constitue le dernier virement du fonds de développement régional pour l'aménagement extérieur du domaine de Pointe-au-Platon et si des coûts supplémentaires se produisent, le ministère de l'Énergie et des Ressources les assumera.

Les futurs travaux d'infrastructure et d'aménagement permettront l'embauche de 10 hommes pendant trois mois.

Seulement 15% de la relève a une formation en agriculture (UPA)

VICTORIAVILLE — Dans le centre du Québec, la valeur moyenne des fermes est de \$175.000 mais seulement 15 pour 100 de la relève possède une formation scolaire en agriculture.

Selon le directeur du service de l'éducation et de l'information de l'Union des producteurs agricoles dans les comtés de Drummond, Arthabaska, Nicolet et Yamaska, c'est une situation aberrante, alors que la gestion des fermes est de plus en plus complexe.

Chose encore plus surprenante, en dépit de cette perspective, note M. Bélisle dans la dernière livraison de la Feuille verte des statistiques, les écoles d'agriculture sont pratiquement désertes et se demandent si elles ne devront pas fermer leurs portes.

Le représentant de l'UPA invite les producteurs agricoles actuels à inciter leurs enfants à acquérir une formation adéquate en agriculture pour qu'ils n'aient pas à subir, lors de

la passation des pouvoirs, le fardeau de l'ignorance.

"Jusqu'à présent, les producteurs ont eu la chance de s'en sortir en choisissant leurs investissements et en comptant sur plusieurs cataplasmes (subventions, intérêts réduits sur les emprunts, main-d'oeuvre familiale à bon marché), mais, a prédit M. Bélisle, l'agriculture des années 1980 sera de plus en plus complexe et le manque de maîtrise de l'entreprise conduira inévitablement les producteurs à la faillite."



Que s'épanouisse la joie des Fêtes!

Cette année, distribuez à la ronde de magnifiques roses de Noël, chacune montée en broche de corsage, au ton d'argent ou d'or satiné. Elles vous sont offertes par les bijoutiers-diamantaires Peoples, en boîte-cadeau qui contient aussi la fameuse légende: "Et maintenant quand Noël arrive, mais seulement à ce moment-là, la rose de Noël fleurit en abondance et à tous, joie et bonheur apporte!" Venez les cueillir en pleine floraison, au bas prix exceptionnel de **\$6⁹⁵** chacune.

Le tout minutieusement choisi par



Les Galeries Ste-Anne Giffard Tel. 967-4814
Les Galeries Chagnon Lévis Tel. 837-2452
Place Ste-Foy Ste-Foy Québec Tel. 651-6455
Fleur de Lys Québec Tel. 947-3889



LE CENTRE PÉDAGOGIQUE INC.

2299, Versant-Nord Ste-Foy, Qué., Tél.: 688-1943

DE 20 A 33 1/3% DE RABAIS sur tous les jeux éducatifs
20% de rabais sur toutes les décorations des Fêtes

Venez nous visiter: une foule de spéciaux vous attendent

Exemples:			
Ensemble de stylos	48 couleurs	Rég. 15.98	11.99
à pointe nylon aux couleurs très vives de		Spéc.	
Marque BUFFALO	12 couleurs	Rég. 3.98	2.99
		Spéc.	

ALBUMS A PHOTOGRAPHIES			
Auto-adhésives - finis toile		Rég. 6.98	
Format 29 cm x 30 cm		Spéc.	5.25

RABAIS DE 20% sur tous nos modèles microscope

SECTION LITTÉRATURE			
TIM — De Colleen McCullough		Rég. 12.95	10.50
		Spécial	

Collection pratique du dessin et de la peinture			
12 titres disp.		Rég. 12.95 ch.	10.50
		Spéc. ch.	

Livres pour enfants			
Collection — Pour lire avec toi — 18 titres disponibles.		Rég. 2.50 ch.	1.95
		Spéc. ch.	

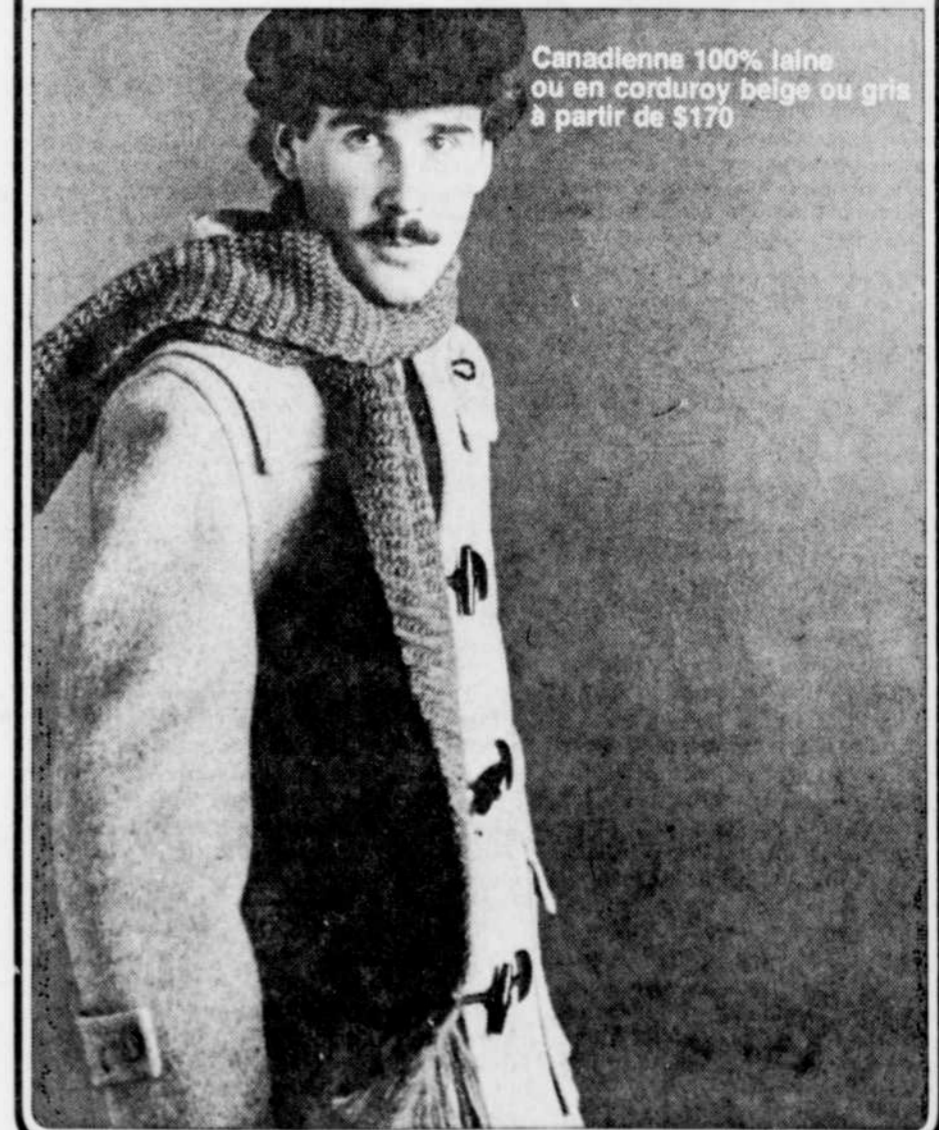
Encyclopédie Audio-visuel			
17 titres.		Rég. .75 ch.	.50
		Spéc.	

ou série complète.			
		Rég. 12.75	5.95
		Spéc.	

Profitez en plus d'un bon d'achat de 5% lorsque vous payez comptant (sauf sur manuels scolaires).

Heures d'affaires: heures normales des magasins.
Sur présentation de ce coupon avec tout achat de \$15 et plus, vous recevrez gratuitement un agenda 5 ans format 4 X 5 avec clef valeur de \$1.59.

ARMAND BOUDRIAS



Canadienne 100% laine ou en corduroy beige ou gris à partir de \$170

Place Québec 524-5263
Place Bonaventure 875-2013
6818, rue St-Hubert 273-2851
St-Bruno 653-9422

la rive sud Lévis · Saint-Romuald · Lauzon · Beaumont · Saint-Vallier · Saint-Michel · Saint-



La meilleure performance obtenue par les pompiers de Lévis.

Lévis se classe au premier rang pour l'efficacité du service des incendies

par Gilles PEPIN
du bureau du Soleil

LÉVIS — Le service des incendies de la ville de Lévis vient d'être classé au premier rang par la direction générale des incendies du ministère des Affaires municipales quant à sa performance comparée à celle de 31 autres municipalités dites à grands risques.

Ce fait est signalé dans un rapport qui a été adressé à tous les maires, le 19 novembre courant, par M. Jean-Guy Delage, directeur du Service de la protection municipale au ministère.

Le document offre des indicateurs de la situation sur la sécurité incendie, calculés à partir de données statistiques des dernières années ainsi qu'un indice de performance pour l'année 1978.

Dans la catégorie des municipalités de 10.000 habitants et plus, exception faite des villes de Montréal et de Québec, 31 municipalités ont été reconnues en effet comme ayant de grands risques d'incendies, en raison de la vétusté des bâtiments, de la densité du territoire et de l'importance des établissements commerciaux et industriels.

Le service des incendies de la ville de Lévis a ainsi obtenu la meilleure performance, compte tenu de l'absence de décès, du nombre d'incendies et des pertes matérielles.

Le but de l'étude était de permet-

tre aux dirigeants municipaux de réaliser l'amplitude du problème de la sécurité-incendie, qui doit être envisagée dans sa globalité et non pas seulement comme un embarras quand vient le temps de la préparation des budgets, a précisé le représentant du ministère.

Le directeur du service des incendies à Lévis, M. François Magier, a

néanmoins adressé des remerciements et des félicitations à chacun des quelque 30 policiers-pompiers de cette ville.

Selon M. Magier, l'indicateur de la situation des incendies peut être comparé au bilan d'une entreprise; il fournit une vue d'ensemble de l'efficacité du système de protection offert par la municipalité.

"Nous devons tous être fiers de ce rang, si nous considérons que nous sommes comparés à des services d'incendie autonomes, tels que ceux d'Outremont et Montréal-Nord. C'est grâce à l'initiative, à la collaboration et au sens des responsabilités de chacun que ce résultat a pu être atteint", a déclaré M. François Magier, en félicitant tous les membres de son service à Lévis.

Accord pour regrouper les trois services de policiers

par Gilles PEPIN
du bureau du Soleil

LÉVIS — L'accord de principe est maintenant donné par toutes les parties impliquées dans le projet de regroupement des corps policiers de Lévis, Lauzon et Saint-David.

À l'instar des édiles de Lévis, dont la résolution avait été acceptée, la semaine dernière, le conseil municipal de Lauzon vient à son tour, cette semaine, de déléguer des représentants au comité ad hoc qui est chargé d'élaborer un protocole d'entente.

Les délégués de Lévis sont les conseillers Marcel Lacroix et Florent Gauthier. Ceux de Lauzon sont MM. Roland Bernier et Raymond Fortin. Le conseil de ville de Saint-David doit annoncer, ces jours-ci, les noms de ses représentants dans la poursuite de ce dossier.

Le président du comité ad hoc, M. Florent Gauthier, a indiqué qu'un double principe a déjà été retenu: il faudra pas qu'un service unifié coûte plus cher à administrer, en 1980, que s'il n'y avait pas eu regroupement,

tout en offrant des améliorations à la population.

L'entente, si elle est éventuellement ratifiée par les trois conseils municipaux, vaudrait pour une période de trois ans et n'entraînerait aucun investissement majeur.

Si l'entente devait être établie pour une plus longue durée, il faudrait investir considérablement sur l'équipement, notamment dans la construction d'une centrale de police, a expliqué, cette semaine, le maire de Lauzon, M. Jean-Marc Lessard.

Le dossier Inter-Port: plaidoiries par écrit

par J.-Claude RIVARD

Ce ne sera vraisemblablement pas avant le mois de janvier qu'une quarantaine de citoyens susceptibles d'être expropriés par la Société Inter-Port de Québec sauront de la cour supérieure si l'on est en droit ou pas d'établir des réserves sur leurs propriétés.

Au terme de trois jours d'audience, le juge André Trottier a, en effet, invité une dizaine d'avocats intéressés au litige à lui faire tenir des plaidoiries écrites d'ici le 3 décembre. Par la suite, les procureurs de la Société Inter-Port de Québec auront jusqu'au 18 décembre pour répliquer, après quoi la cause sera prise en délibéré.

Il s'agit d'une procédure qui repose sur des nouvelles questions de droit par laquelle des compagnies, des communautés religieuses et des citoyens demandent à la cour supérieure de déclarer la nullité des avis de réserve qui anticipent l'expropriation de leurs biens, en vue de la création d'un futur parc industriel de 300 acres dans l'est de la ville de Lauzon.

Globalement, les requérants affirment que la Société Inter-Port de Québec n'a pas les pouvoirs d'émettre des réserves sur leurs propriétés, que ces avis de réserve ne réfèrent à aucune résolution spécifique, qu'aucune entente n'a été conclue avec les gouvernements fédéral et provincial pour obtenir les crédits nécessaires à l'acquisition des propriétés en question, que les réserves se réfèrent à la réalisation d'un complexe industriel sans le décrire ni mentionner sa susceptibilité de bénéficier de l'infrastructure portuaire de Québec, que les réserves ne se réfèrent à aucun plan élaboré par la Société Inter-Port, que la loi sur le zonage agricole n'a pas été respectée, que les normes relatives à l'environnement n'ont pas été respectées, etc.

En d'autres mots, on reproche à la société de vouloir exproprier, alors qu'elle n'en possède pas les pouvoirs, de vouloir créer un complexe industriel qu'elle n'a ni les moyens, ni l'intention d'exploiter personnellement, et qui n'aura aucune ouverture sur le fleuve.

Les requérants, ce sont pour plusieurs des contribuables de Lauzon, certains habitant un secteur de la rue Saint-Joseph, qui ont reçu des avis de réserve. Des communautés religieuses sont aussi du nombre, notamment les

Soeurs du Bon-Conseil de Chicoutimi, les Soeurs de Jésus et Marie, les Soeurs de la Charité de Saint-Louis.

Le débat fait aussi intervenir de puissantes firmes dont la compagnie Irving qui argumente que la Société Inter-Port s'approprie à lui imposer de la concurrence déloyale avec l'arrivée éventuelle de la TransCanada PipeLines à la Pointe La Martinière.

Pendant les trois jours de procès, plusieurs personnalités se sont succédé dans la boîte aux témoins, dont le président Jacques Bourassa, de la Société Inter-Port, M. Yvon Bureau, directeur de la gestion des propriétés du port de Québec, M. Louis-Henri Audet, commissaire industriel à la CUQ, M. Bertrand Crête, administrateur, M. Jean-Marc Lessard, économiste et maire de Lauzon, M. J.-Pierre Gauthier biologiste du service de l'environnement, M. Michel Gauthier, directeur général adjoint au ministère de l'Industrie et du Commerce, M. Michel Bernier, directeur général de la ville de Lauzon, M. Ghislain Girard, directeur général de la Société Inter-Port.

Le président Bourassa

Le président Jacques Bourassa déclare qu'il est capital d'établir des réserves sur les terrains de Pointe La Martinière.

"Autrement on est bloqué; il n'est pas possible d'inviter les gens à venir s'installer chez nous", dit-il.

Il le fait en insistant sur l'urgence qu'il y a d'établir une infrastructure d'accueil, devant servir de point de départ à des opérations de promotion industrielle, au pays comme à l'étranger.

Il parle de la multiplicité des projets et des études qui ont été faites dans le passé. La proximité du site avec les sources en alimentation électrique, de deux voies ferrées, d'une autoroute et les infrastructures portuaires de Québec, sont les facteurs principaux qui ont retenu l'attention sur le secteur choisi, dit-il.

Les opérations seront laissées à l'entreprise privée, mais M. Bourassa tient à préciser que c'est la société qui planifie le genre d'industries que l'on y exploitera. Ce seront des industries à grand gabarit: produits minéraux non métalliques (verre, soufre et abrasifs), fonte et alliages; sidérurgie et petite aciérie (fer plat); métaux ferreux et silicieux.

Dans son plan quinquennal, la société entend investir \$7 millions. Elle peut en tout temps compter sur les garanties financières de ses deux actionnaires majoritaires que sont les gouvernements fédéral et provincial, dit aussi M. Bourassa, pour dissiper toute inquiétude chez les éventuels expropriés.

SALETEx
Couvre-lits et douillettes de **DAKOTAH**

25% DE RABAIS
sur couvre-lits et douillettes en magasin

TEXTILES Dam ENR
586, RUE ST-JEAN, QUÉBEC
TEL.: 529-1658

- TISSUS
- LAINE
- DECORATION

Pour un hiver sans souci:
Une mise au point correcte
Une mise au point

brochette

Garage Recommandé
CAP

Pour la mise au point, les circuits électriques, les freins, l'air climatisé de votre voiture ou votre camion:

brochette marcel ltée
160 ave St-Sacrement
687-5440

RECHERCHE

Dédé est recherché pour avoir vendu de l'usagé trop bon marché...

La fourrure usagée, c'est notre spécialité.

CHOIX DE MANTEAUX DE \$75 à \$999.

\$100,000 DE FOURRURES NEUVES et USAGÉES

Le plus grand choix de fourrures d'occasion

LA BOUTIQUE DE FOURRURES USAGÉES ENR.
497, 3e Avenue, coin 5e Rue, Limoilou — 529-2729

Pour se rapprocher davantage de ses abonnés et se mieux ajuster à l'évolution rapide de la technologie, Québec-Téléphone modifie la structure de ses régions administratives.

Ce renouvellement appelle la formation de trois modules spécialisés: les services aux clients, la commutation, le réseau extérieur.

Monsieur Longis Bellavance, gérant général de l'exploitation, Saint-Laurent, présente aujourd'hui l'équipe qui articulera cette présence dynamique de Québec-Téléphone en région.

QUEBEC-TELEPHONE

RAYMOND PARENT gérant, équipement de commutation
JEAN-PAUL POIRIER gérant, services aux clients
GILBERT DUPUIS gérant, réseau extérieur
RODRIGUE BERUBE gérant, services aux abonnés, New Carlisle
GEORGES PERREAULT gérant, services aux abonnés, Matane
VALMONT VALLEE gérant, études techniques

Ma fleur

une saveur SUPÉRIEURE

CHARCUTERIES JAMBONS

Charles · Saint-Nicolas · Montmagny · Bernières · La Pocatière · Saint-Etienne · Saint-David · Saint-Rédempteur

en bref

Démission du secrétaire

SAINT-VICTOR — Pour cause de maladie, M. Raymond Lessard a remis sa démission en tant que secrétaire des municipalités du village et de la paroisse de Saint-Victor de Beauce, ce qui a amené les conseils municipaux de ces deux localités à autoriser la firme de comptables Létourneau & Associés de Saint-Georges, à faire le décompte des caisses, avant qu'un nouveau secrétaire entre en fonction à partir de lundi prochain.

Un refus catégorique

THETFORD MINES — Le service municipal des loisirs de Thetford Mines n'est pas disposé à se départir des locaux qu'il occupe dans l'école Sainte-Julie pour favoriser l'implantation de la garderie "Le Champignon". Dans un communiqué de presse, le directeur du service, M. Maurice Boulet, déplore que certains membres du comité de la garderie essayent de minimiser l'importance du volet socio-culturel. "On ne privera pas 467 personnes d'une activité qui leur tient chèrement à coeur au bénéfice d'une clientèle potentielle de 60 bambins", a-t-il dit. Cette réplique est venue après que le comité de la garderie eut soutenu que l'école Sainte-Julie était peu utilisée durant le jour.

Le CRD appuie l'OPDQ

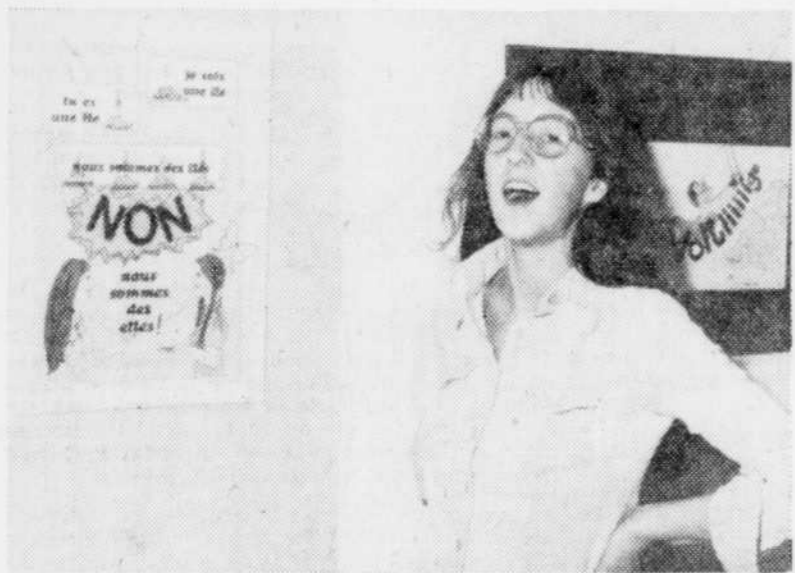
RIMOUSKI — Dans une lettre adressée au ministre d'Etat au développement économique, M. Bernard Landry, le CRD dit préférer que l'OPDQ reste responsable du fonds de développement régional, parce qu'il est mieux en mesure de tenir compte des dimensions autres qu'économiques dans le développement. Ce commentaire, formulé par M. Lauréat Marquis, président du CRD fait suite à la récente déclaration du ministre à l'effet que l'hypothèse d'un transfert de ce fonds de l'OPDQ au ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme était à l'étude au comité ministériel permanent du développement économique. M. Marquis a d'autre part ajouté qu'il faudra bientôt se pencher sérieusement sur l'ensemble de la question du fonds de développement régional, savoir le montant, les critères d'attribution, la régionalisation des décisions, etc.

Guy Gélinas officiellement engagé

BAIE-SAINT-PAUL — Les trois conseils de la ville de Baie-Saint-Paul, de la municipalité et de Rivière-du-Gouffre ont officiellement accepté l'engagement de M. Guy Gélinas en tant qu'animateur sportif au service intermunicipal des loisirs de Baie-Saint-Paul. Celui-ci était en poste mais n'avait pas encore obtenu l'autorisation officielle des trois conseils pour justifier son mandat.

Aréna: emprunt de \$10,000

BAIE-SAINT-PAUL — la ville de Baie-Saint-Paul a dû se résoudre dernièrement à permettre un emprunt de \$10,000 pour couvrir les dépenses les plus pressantes relatives au fonctionnement de l'aréna qui accuserait un déficit assez important. Notons que ce montant sera remis par la municipalité de Baie-Saint-Paul et de Rivière-du-Gouffre qui paient leur quote-part donc utilisent ce service.



Jeune artiste

Claire Tourigny, une jeune peintre originaire de Saint-David, a mis sept mois à fabriquer les nombreuses oeuvres d'encre et de sérigraphie qu'elle expose présentement à la maison Louise-Carrier, sur la rue Wolfe à Lévis. Elle a préparé entièrement ces tableaux à l'île d'Anticosti, où elle vient de terminer un stage comme graphiste pour le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche. L'exposition se poursuivra jusqu'au 3 décembre. On voit ici la jeune artiste devant un tableau qui traduit un bel humour, un jeu de mots léger et agréable: "Tu es une île. Je suis une île. Nous sommes des îles. Non!.. Nous sommes des Elles!"



Des producteurs de porcs demandent un référendum sur le plan conjoint

par Paul-Henri DROUIN

SAINT-GEORGES — Tout en étant d'accord avec la décision du gouvernement québécois d'annuler le plan conjoint du porc au Québec, le Syndicat des producteurs de porcs de la région de Québec-Sud est d'opinion que "seule l'issue d'un référendum pourra influencer largement la sécurité future de cette production et du développement des fermes à caractère familial".

référendum pour consulter les producteurs de porcs du Québec.

Pour les producteurs de porcs de la région de Québec-Sud, la tenue d'un référendum est une priorité, considé-

rant qu'actuellement l'on compte dans cette région 1,600 producteurs de porcs sur un total de 8,500 producteurs de porcs au Québec.

Aussi, qu'en 1979 la région de

Québec-Sud est classée la première au Québec pour le volume de production, soit quelque 500,000 porcs sur un total d'un peu plus de trois millions de porcs pour toutes les régions du Québec.

\$232,500 en vue d'aménager la seigneurie de Lotbinière

LOTBINIERE — L'Office de planification et de développement du Québec annonce qu'un montant de 232,500 dollars sera transféré du fonds de développement régional au ministère de l'Énergie et des Ressources afin de terminer l'aménagement du domaine seigneurial de Pointe-au-Platon, dans le comté de Lotbinière.

L'attrait naturel et le caractère historique et architectural sont reconnus, procure à la population de la région sud de Québec une aire récréative à proximité de son milieu de vie. Le domaine de Pointe-au-Platon attirera la population régionale et provinciale en plus d'atteindre la population locale.

ration des bâtiments ont déjà été effectués pour un montant d'environ 650,000 dollars, dont près de la moitié provenait du fonds de développement régional.

Ce transfert constitue le dernier virement du fonds de développement régional pour l'aménagement extérieur du domaine de Pointe-au-Platon et si des coûts supplémentaires se produisent, le ministère de l'Énergie et des Ressources les assumera.

Cette subvention servira à faire du domaine de la seigneurie de Lotbinière un centre d'interprétation à des fins touristiques, forestières et culturelles, accessible à la population dès l'an prochain.

Les futurs travaux d'infrastructure et d'aménagement permettront l'embauche de 10 hommes pendant trois mois.

Seulement 15% de la relève a une formation en agriculture (UPA)

VICTORIAVILLE — Dans le centre du Québec, la valeur moyenne des fermes est de \$175,000 mais seulement 15 pour 100 de la relève possède une formation scolaire en agriculture.

Chose encore plus surprenante, en dépit de cette perspective, note M. Bélisle dans la dernière livraison de la Feuille verte des statistiques, les écoles d'agriculture, sont pratiquement désertées et se demandent si elles ne devront pas fermer leurs portes.

la passation des pouvoirs, le fardeau de l'ignorance.

Jusqu'à présent, les producteurs ont eu la chance de s'en sortir en choisissant leurs investissements et en comptant sur plusieurs cataplasmes (subventions, intérêts réduits sur les emprunts, main-d'oeuvre familiale à bon marché), mais, a prêté M. Bélisle, l'agriculture des années 1980 sera de plus en plus complexe et le manque de maîtrise de l'entreprise conduira inévitablement les producteurs à la faillite.

Selon le directeur du service de l'éducation et de l'information de l'Union des producteurs agricoles dans les comtés de Drummond, Arthabaska, Nicolet et Yamaska, c'est une situation aberrante, alors que la gestion des fermes est de plus en plus complexe.

Le représentant de l'UPA invite les producteurs agricoles actuels à inciter leurs enfants à acquérir une formation adéquate en agriculture pour qu'ils n'aient pas à subir, lors de

La Légende de la Rose de Noël

Que s'épanouisse la joie des Fêtes!

Cette année, distribuez à la ronde de magnifiques roses de Noël, chacune montée en broche de corsage, au ton d'argent ou d'or satiné. Elles vous sont offertes par les bijoutiers-diamantaires Peoples, en boîte-cadeau qui contient aussi la fameuse légende: «Et maintenant quand Noël arrive, mais seulement à ce moment-là, la rose de Noël fleurit en abondance et à tous, joie et bonheur apporte!» Venez les cueillir en pleine floraison, au bas prix exceptionnel de **\$6⁹⁵** chacune.

Le tout minutieusement choisi par

PEOPLES+
Les diamantaires par excellence

Les Galeries Ste-Anne Giffard Tél. 667-4814
Les Galeries Chagnon Lévis Tél. 837-2452
Place Ste-Foy Ste-Foy Tél. 651-6455
Fleur de Lys Québec Tél. 647-3889

LE CENTRE PÉDAGOGIQUE INC.

2299, Versant-Nord Ste-Foy, Qué., Tél.: 688-1943

DE 20 A 33 1/3% DE RABAIS sur tous les jeux éducatifs
20% de rabais sur toutes les décorations des Fêtes

Venez nous visiter: une foule de spéciaux vous attendent

Exemples:		Rég. 15.98	
Ensemble de stylos	48 couleurs	Spéc.	11.99
à pointe nylon aux couleurs très vives de		Rég. 3.98	
Marque BUFFALO	12 couleurs	Spéc.	2.99

ALBUMS A PHOTOGRAPHIES

Auto-adhésives - finis toile	Rég. 6.98	
Format 29 cm x 30 cm	Spéc.	5.25

RABAIS DE 20% sur tous nos modèles microscope

SECTION LITTÉRATURE

TIM — De Colleen McCullough	Rég. 12.95	
	Spécial	10.50

Collection pratique du dessin et de la peinture	Rég. 12.95 ch.	
12 titres disp.	Spéc. ch.	10.50

Livres pour enfants	Rég. 2.50 ch.	
Collection — Pour lire avec toi — 18 titres disponibles.	Spéc. ch.	1.95

Encyclopédie Audio-visuel	Rég. .75 ch.	
17 titres.	Spéc.	.50
	Rég. 12.75	
	Spéc.	5.95

ou série complète.

Profitez en plus d'un bon d'achat de 5% lorsque vous payez comptant (sauf sur manuels scolaires).

Heures d'affaires: heures normales des magasins.

Sur présentation de ce coupon avec tout achat de \$15 et plus, vous recevrez gratuitement un agenda 5 ans format 4 X 5 avec clef valeur de \$1.59.

ARMAND BOUDRIAS

Place Québec 524-5263
Place Bonaventure 875-2013
6818 rue St-Hubert 273-2851
St-Bruno 653-9422

Canadienne 100% laine ou en corduroy beige ou gris à partir de \$170

décès et avis divers

• rhétoriciens et amicales • funérailles • remerciements • mémoriam • services anniversaires • faveurs

705 AVIS DE DÉCÈS

ASSELIN (Ronald) — A Vancouver, le 21 novembre 1979, à l'âge de 30 ans, est décédé M. Ronald Asselin, fils de feu M. Roland Asselin et de dame Madeleine Larue. Il demeurait autrefois à St-Malo. Les funérailles auront lieu samedi, le 1er décembre à 10h. Départ du funérarium

Lépine-Cloutier Ltée
535, des Oblats

à 9h45 pour l'église St-Malo et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil, sa mère Mme Roland Asselin (Madeleine Larue) et d'autres parents. Il sera exposé à compter de vendredi à 14h. Pour renseignements: 529-3371.

COUTURE (Lucien)

A Québec, le 27 novembre 1979, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Lucien Couture, époux de dame Adèle Audet. Il demeurait au 104 avenue Bélanger, Ville Vanier. Les funérailles auront lieu samedi, le 1er décembre 1979, à 10h. Départ du funérarium

Lépine-Cloutier Ltée
260 rue Beauvoage

à 9h45 pour l'église Notre-Dame-de-la-Recouvrance et de là au Jardin du Repos. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants et ses gendres: M. et Mme Paul-Armand Dumais (Doris), M. et Mme Paul-Henri Robitaille (Lise), M. et Mme Jacques Robitaille (Gisèle); ses frères, soeurs, beaux-frères et belles-sœurs: Mme Bernadette Cantin, Mme Aldéa Cantin, M. et Mme Armand Couture, M. Napoléon Carrier, Mme Marguerite Couture, Mme Rose Couture, M. et Mme Florian Gosselin, M. et Mme Alfred Audet, M. et Mme John Langlais, M. et Mme Raymond Gagné, M. et Mme Joseph Audet, M. et Mme Georges Girard, Mme Françoise Audet, ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux et nièces. Le salon sera fermé entre 17h et 19h. Pour renseignements: 529-3371.

DESRUCHES (Francis)

Lépine-Cloutier Ltée
900, 1ère Avenue

à 9h45 pour l'église St-Jérôme de l'Auvergne et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Francine et Josée, ainsi que plusieurs frères, soeurs, beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces. Pour renseignements: 529-3371.

FAVRON-FISET (Marie-Louise Légaré) — A Québec, le 27 novembre 1979, à l'âge de 86 ans, est décédée dame Marie-Louise Légaré, épouse en 1ères noces de feu M. Ernest Favron et en 2es noces de feu Wilfrid Fiset. Elle demeurait au 910, 1ère Avenue. Les funérailles auront lieu vendredi, 30 novembre à 14h. Départ du funérarium de l'Anse

280, 8e Rue

à 13h40 pour l'église Jacques-Cartier et de là au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme P. Henri Favron (Pauline Desormeaux), Mme Jean-Charles Fiset (Anne-Marie Asselin), M. et Mme Alfred Fiset (Gilberte Vadeboncoeur), M. Joseph Légaré, Mme Edmond Fiset de Montréal; ses frères, soeurs, beaux-frères et belles-sœurs: Mlle Marie-Anne Fiset, Mme Wilfrid Légaré de Portneuf, ainsi que plusieurs petits-enfants, arrière-petits-enfants, neveux et nièces. Le salon sera fermé entre 17h et 19h.

GAGNE (Chanoine Florido) — A la Maison-Mère des Soeurs de Notre-Dame du Perpétuel Secours de St-Damien, Bellechasse, le 27 novembre 1979, à l'âge de 86 ans et 7 mois, est décédé M. Chanoine Florido Gagné, né à l'Islet. Les funérailles auront lieu vendredi le 30 novembre à 14h. Départ du salon funéraire de la communauté des Soeurs de Notre-Dame du Perpétuel Secours, à 13h45 pour la chapelle de la Maison-Mère et de là au cimetière de la communauté. Direction des funérailles

Roy & Rouleau Inc.
St-Damien

Il laisse dans le deuil ses deux soeurs, Mme Adélaïde Fraser, Soeur Emérita Gagné c.n.d., sa belle-sœur Mme Jeanne B. Gagné, M. l'abbé Joachim Fraser, ainsi que neveux et nièces.

HAMEL (Georges) — A l'Hôpital St-François d'Assise, le 28 novembre 1979, à l'âge de 46 ans et 6 mois, est décédé subitement M. Georges Hamel, employé de l'hôtel Québec Hilton, fils de feu M. Oscar Hamel et de feu dame Blanche Côté. Il demeurait 134, 18ème Rue, paroisse St-François d'Assise. Les funérailles auront lieu

les-soeurs; Mme Yolande DesRoches (Wilbrod), M. et Mme Jean-Robert Fillion (Claire Laurendeau), le major et Mme Mère Fillion C.A. (Marguerite Chailion), Mme Clothilde Charrette, M. et Mme Marcel Fortin (Françoise Fillion), Mme Jos-Adélaïde Fillion (Edna Rouleau). Le service funéraire sera célébré le 1er décembre à 11h. Départ du funérarium

Lépine-Cloutier Ltée
975, Marguerite Bourgeoise à 10h45 pour l'église Saint-Sacrement et de là au crématorium Lépine-Cloutier Ltée.

DUSSAULT (Arthur)

A Donnacona, le 27 novembre 1979, à l'âge de 71 ans et 9 mois, est décédé M. Arthur Dussault, époux de dame Alma Piché. Il demeurait au 890 Notre-Dame, Donnacona (Les Ecuireuls). Les funérailles auront lieu vendredi le 30 novembre à 15h. Départ du funérarium

Roger Benoit & Fils Ltée
324, Notre-Dame, Donnacona à 14h45 pour l'église Saint-Jean-Baptiste, de Les Ecuireuls, et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, sa fille adoptive et son gendre: M. et Mme Jean-Robert Bédard (Gisèle Thibodeau); ses soeurs: Mme Gérard Desrosiers (Florentine), soeur Angèle Dussault, soeur de la Charité; ses beaux-frères et belles-sœurs: M. Georges Germain, Mme Joseph Thibodeau, M. et Mme Emile Piché, M. et Mme Mandouza Piché, M. et Mme Rosaire Piché, M. et Mme Ernest Piché, M. et Mme Maurice Piché, M. et Mme Eugène Piché, M. Henri Bureau, M. et Mme Alphonse Piché; ses petits-enfants: Simon, Sophie, Marie-France Bédard. Le salon sera ouvert à partir de 7h ce soir.

JURAK (Patricia Bouffard) — A Montréal, le 27 novembre, 1979, est décédée dame Patricia Bouffard, épouse de M. Carl Jurak. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants, M. et Mme Raymond Tardif (Suzanne Gosselin), M. et Mme Olivier Lecat (Denise Gosselin), sa mère, Mme Paul-Henri Bouffard, sa soeur, Mme Mariette Duchesne, son frère, M. et Mme Charles Bouffard (Jacqueline Larue), ses petits-enfants, Mathieu et Genevieve Tardif, son beau-frère et belle-sœur, le Juge et Mme Roger Gosselin, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Une messe sera chantée à Québec, en l'église St-Dominique, lundi, le 10 décembre à 14h. Prière de ne pas envoyer de fleurs, mais faire un don à la Société Canadienne du Cancer.

LARRECQUE (Paul)

A Lauzon, le 27 novembre 1979, à l'âge de 66 ans, est décédé M. Paul Larrecque, époux de dame Marie-Anne Breton, demeurant au 86 Caron, Lauzon. Les funérailles auront lieu vendredi le 30 novembre 1979 à 11h. Départ du salon funéraire

Gilbert & Turgeon Ltée
203, St-Joseph, Lauzon à 10h45 pour l'église de Lauzon et de là au cimetière Lauzon. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Réal Larrecque (Louise-Lorette), M. et Mme Richard Larrecque (Noëlla Isabelle), M. et Mme Jean-Yves Morin (Jacqueline), M. et Mme Michel Ruel (Denise), M. et Mme André Larrecque (Céline Aubert), M. et Mme Gilles Larrecque (Liliane Pelletier), M. et Mme André Lemieux (Patrice), M. et Mme Jean-Guy Buisières (Micheline), M. et Mme Roger Duchesneau (Huguette), plusieurs petits-enfants, frères et soeurs, beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces, cousins et cousines.

LACHANCE (Joseph) — A Québec, le 28 novembre 1979, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Joseph Lachance, époux de dame Albertine Simard. Il demeurait sur le boulevard Fos-sambault, Ste-Catherine, comté de Portneuf. Les funérailles auront lieu samedi, le 1er décembre, à 11h. Départ de la résidence funéraire

L. Leclerc & Fils Ltée
1 rue Jolicoeur

à 10h45 pour l'église de Ste-Catherine et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, M. et Mme Omer Lachance (Carmen Deschênes), M. et Mme Jean-Baptiste Denis (Jeanne), M. et Mme Roméo Lachance (Francine Galibois), M. Ludger Lachance, M. et Mme Paul Lachance (Madeleine Rodrigue), M. et Mme Raymond Drolet (Cécile), M. et Mme Davis Walsh (Marie-Anne), ses frères, soeurs, beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme Freddy Lachance, M. et Mme Arthur Lachance, M. et Mme Henri Lachance, M. Philippe Lachance, Mlle Irma Lachance, Mme Louis-Philippe Boudreault, M. et Mme Michel Boulianne, Mlle Marie-Louise Lachance, M. Albert Lachance, M. et Mme David Boucher, M. Ovide Suzor, ainsi que ses

LEWAT (Pierre-Jean) — Le 24 novembre 1979, à Trois-Rivières, à l'âge de 30 ans et 10 mois, est décédé M. Pierre-Jean Lewat, époux de dame Hélène Tremblay (fille de M. Joseph-Eugène Tremblay d'Alma), du 3102 boul. des Forges, Trois-Rivières. La dépouille mortelle est exposée au

Funerarium Co-Op
496 av. du Pont Notre-Dame
Les funérailles auront lieu vendredi à 14h30, en l'église St-Pierre, inhumation au cimetière St-Joseph. Direction des funérailles Coop. Funéraires, Lac St-Jean.

MICHAUD (Uldéric)

A Québec, le 27 novembre, 1979, à l'âge de 92 ans et 10 mois, est décédé M. Uldéric Michaud, ex-officier des douanes, époux en premières noces de feu dame Maria Gremier dit St-Pierre, et en secondes noces de dame Catherine Gagné. Il demeurait au Foyer St-Charles de Limoilou, 730 8ème Avenue. Les funérailles auront lieu vendredi, le 30 novembre, à 10h. Départ du

Funerarium de l'Anse
280 8ème Rue

à 9h45 pour l'église St-François d'Assise et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Edgar Labbé (Marguerite), M. et Mme Paul Michaud (Isabelle Drollet), M. et Mme Robert Michaud (Desanges Gagné), M. et Mme Léo Brochu (Thérèse), M. et Mme Robert Roussin (Rita), M. François Michaud, M. et Mme Jean-Paul Genest (Jeanette), M. et Mme Jean-Charles Michaud (Jacqueline Métivier), M. et Mme Marcel Michaud (Aline Garsneau), M. et Mme Réal Camar-Marcus (Lucille), M. et Mme Jean-Guy Michaud (Genevieve Boudreault, sa soeur et sa belle-sœur, Sr. Jeanne Michaud, en religion Sr. Marie-Des-Sept-Douleurs, Mme Juliette Després, ses beaux-frères et belle-fille, M. et Mme Roland Castonguay, M. et Mme Charles Beaudoin, M. et Mme Maurice Labrecque, ainsi que plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants. Le salon sera fermé entre 17 et 19h.

PARADIS (Germaine Dufresne) — Au centre médical de Largo, Floride le 21 novembre 1979 est décédée Dame Germaine Dufresne épouse de Raymond Paradis de Hamilton, Ontario. Elle laisse dans le deuil, outre son époux ses enfants Germain et Denis Paradis, sa belle-fille Gail et sa petite-fille Gill, ses frères et soeurs, Gaston Dufresne (Fernande Laver-gne), Michel Dufresne (Lyne Ricard), Marc Dufresne (Georgette Bégin), Bernard Dufresne (Colette Gagnon), Gabrielle Dufresne (Guy Leroux), Sr. Rolande Dufresne, Noëlla Dufresne (Paul-Arthur Fournier) ainsi que plusieurs beaux-frères, belles-sœurs,

neveux et nièces. Inhumée le 28 novembre au cimetière Ste-Thérèse, Spring Hill, Floride.

ROBITAILLE (Eudore)

A Québec, le 28 novembre 1979, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Eudore Robitaille, ex-employé du Soleil, ex-chef d'orchestre, époux de dame Laura Simard. Il demeurait au 101, avenue Renaud. Les funérailles auront lieu samedi le 1er décembre 1979 à 10h. Départ de la résidence funéraire de

Sylvio Marceau Inc.
224, rue St-Vallier ouest à 9h45 pour l'église du Sacré-Coeur de Jésus et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, ses gendres, sa belle-fille: M. et Mme Paul-André Robitaille (Claudette Racine), M. et Mme Jacques Goulet (Louissette), M. Jean-Louis Robitaille, M. et Mme Michel Gaudreau (Micheline); ses soeurs: Mme Vve Eya Prédéric, Mme Vve Ida Boucher, Mme Vve Juliette Diné, Mme Vve Germaine Demeules; ses petits-enfants et arrière-petits-enfants, ainsi que beaux-frères et belles-sœurs. Le salon sera fermé entre 17h et 19h.

LETARTE (Florida Sinclair)

Samedi, le 1er décembre à 14h, à l'église St-Pascal de Maizerets, sera chanté le service anniversaire de dame Florida Letarte, épouse de J. Eugène Letarte. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAVIGUEUR (Roger) — A Ste-Foy, le 27 novembre 1979, à l'âge de 63 ans, est décédé M. Roger Lavigueur, lieutenant à la SQ, époux de dame Fernande Déry. Il demeurait au 781 Lafrenière, Ste-Foy. Selon ses dernières volontés, il ne sera pas exposé et a été confié à la maison

Lépine-Cloutier Ltée

pour crémation. Un service sera chanté, en l'absence du corps, vendredi, le 30 novembre à 16h, en l'église Notre-Dame-de-Foy. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants et belles-filles: M. et Mme Michel Lavigueur (Louissette Plante), M. et Mme Roger Lavigueur Jr (Anne Simard); ses frères, soeurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Maurice Lavigueur, M. et Mme Victor Lavigueur, M. et Mme Léopold Lavigueur, M. et Mme Roger Lemelin (Valérie), M. et Mme Yvon Pagé (Thérèse), M. et Mme Jean-Paul Villeneuve (Jacqueline), M. et Mme Gaston Déry, Mme Claire Boivin, Mme Paul Déry, M. et Mme Magella Duchesneau, Mlle Noëmma Boivin, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Pour renseignements: 529-3371.

LETORNEAU (Jacques) — A l'hôpital des Vétérans le 27 novembre 1979, est décédé Monsieur Jacques (Jack) Letorneau époux de dame Marguerite (Eileen) Murray. Selon sa volonté, il ne sera pas exposé et a été confié à la maison

Lépine-Cloutier Ltée

pour crémation. Un service sera chanté samedi le 1er décembre à 14h en l'église St-Stephane, rue Marie-Victorin, Sillery. Les cendres seront inhumées au cimetière de St-Patrick. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, sa fille: Jane (Mme Vincent Mathieu). Pour renseignements: 529-3371.

JURAK (Patricia Bouffard) — A Montréal, le 27 novembre, 1979, est décédée dame Patricia Bouffard, épouse de M. Carl Jurak. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants, M. et Mme Raymond Tardif (Suzanne Gosselin), M. et Mme Olivier Lecat (Denise Gosselin), sa mère, Mme Paul-Henri Bouffard, sa soeur, Mme Mariette Duchesne, son frère, M. et Mme Charles Bouffard (Jacqueline Larue), ses petits-enfants, Mathieu et Genevieve Tardif, son beau-frère et belle-sœur, le Juge et Mme Roger Gosselin, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Une messe sera chantée à Québec, en l'église St-Dominique, lundi, le 10 décembre à 14h. Prière de ne pas envoyer de fleurs, mais faire un don à la Société Canadienne du Cancer.

LEWAT (Pierre-Jean) — Le 24 novembre 1979, à Trois-Rivières, à l'âge de 30 ans et 10 mois, est décédé M. Pierre-Jean Lewat, époux de dame Hélène Tremblay (fille de M. Joseph-Eugène Tremblay d'Alma), du 3102 boul. des Forges, Trois-Rivières. La dépouille mortelle est exposée au

Funerarium Co-Op
496 av. du Pont Notre-Dame
Les funérailles auront lieu vendredi à 14h30, en l'église St-Pierre, inhumation au cimetière St-Joseph. Direction des funérailles Coop. Funéraires, Lac St-Jean.

MICHAUD (Uldéric)

A Québec, le 27 novembre, 1979, à l'âge de 92 ans et 10 mois, est décédé M. Uldéric Michaud, ex-officier des douanes, époux en premières noces de feu dame Maria Gremier dit St-Pierre, et en secondes noces de dame Catherine Gagné. Il demeurait au Foyer St-Charles de Limoilou, 730 8ème Avenue. Les funérailles auront lieu vendredi, le 30 novembre, à 10h. Départ du

Funerarium de l'Anse
280 8ème Rue

à 9h45 pour l'église St-François d'Assise et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Edgar Labbé (Marguerite), M. et Mme Paul Michaud (Isabelle Drollet), M. et Mme Robert Michaud (Desanges Gagné), M. et Mme Léo Brochu (Thérèse), M. et Mme Robert Roussin (Rita), M. François Michaud, M. et Mme Jean-Paul Genest (Jeanette), M. et Mme Jean-Charles Michaud (Jacqueline Métivier), M. et Mme Marcel Michaud (Aline Garsneau), M. et Mme Réal Camar-Marcus (Lucille), M. et Mme Jean-Guy Michaud (Genevieve Boudreault, sa soeur et sa belle-sœur, Sr. Jeanne Michaud, en religion Sr. Marie-Des-Sept-Douleurs, Mme Juliette Després, ses beaux-frères et belle-fille, M. et Mme Roland Castonguay, M. et Mme Charles Beaudoin, M. et Mme Maurice Labrecque, ainsi que plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants. Le salon sera fermé entre 17 et 19h.

PARADIS (Germaine Dufresne) — Au centre médical de Largo, Floride le 21 novembre 1979 est décédée Dame Germaine Dufresne épouse de Raymond Paradis de Hamilton, Ontario. Elle laisse dans le deuil, outre son époux ses enfants Germain et Denis Paradis, sa belle-fille Gail et sa petite-fille Gill, ses frères et soeurs, Gaston Dufresne (Fernande Laver-gne), Michel Dufresne (Lyne Ricard), Marc Dufresne (Georgette Bégin), Bernard Dufresne (Colette Gagnon), Gabrielle Dufresne (Guy Leroux), Sr. Rolande Dufresne, Noëlla Dufresne (Paul-Arthur Fournier) ainsi que plusieurs beaux-frères, belles-sœurs,

LETARTE (Florida Sinclair)

Samedi, le 1er décembre à 14h, à l'église St-Pascal de Maizerets, sera chanté le service anniversaire de dame Florida Letarte, épouse de J. Eugène Letarte. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROBITAILLE (Eudore)

A Québec, le 28 novembre 1979, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Eudore Robitaille, ex-employé du Soleil, ex-chef d'orchestre, époux de dame Laura Simard. Il demeurait au 101, avenue Renaud. Les funérailles auront lieu samedi le 1er décembre 1979 à 10h. Départ de la résidence funéraire de

Sylvio Marceau Inc.
224, rue St-Vallier ouest à 9h45 pour l'église du Sacré-Coeur de Jésus et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, ses gendres, sa belle-fille: M. et Mme Paul-André Robitaille (Claudette Racine), M. et Mme Jacques Goulet (Louissette), M. Jean-Louis Robitaille, M. et Mme Michel Gaudreau (Micheline); ses soeurs: Mme Vve Eya Prédéric, Mme Vve Ida Boucher, Mme Vve Juliette Diné, Mme Vve Germaine Demeules; ses petits-enfants et arrière-petits-enfants, ainsi que beaux-frères et belles-sœurs. Le salon sera fermé entre 17h et 19h.

LETORNEAU (Jacques) — A l'hôpital des Vétérans le 27 novembre 1979, est décédé Monsieur Jacques (Jack) Letorneau époux de dame Marguerite (Eileen) Murray. Selon sa volonté, il ne sera pas exposé et a été confié à la maison

Lépine-Cloutier Ltée

pour crémation. Un service sera chanté samedi le 1er décembre à 14h en l'église St-Stephane, rue Marie-Victorin, Sillery. Les cendres seront inhumées au cimetière de St-Patrick. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, sa fille: Jane (Mme Vincent Mathieu). Pour renseignements: 529-3371.

LEWAT (Pierre-Jean) — Le 24 novembre 1979, à Trois-Rivières, à l'âge de 30 ans et 10 mois, est décédé M. Pierre-Jean Lewat, époux de dame Hélène Tremblay (fille de M. Joseph-Eugène Tremblay d'Alma), du 3102 boul. des Forges, Trois-Rivières. La dépouille mortelle est exposée au

Funerarium Co-Op
496 av. du Pont Notre-Dame
Les funérailles auront lieu vendredi à 14h30, en l'église St-Pierre, inhumation au cimetière St-Joseph. Direction des funérailles Coop. Funéraires, Lac St-Jean.

MICHAUD (Uldéric)

A Québec, le 27 novembre, 1979, à l'âge de 92 ans et 10 mois, est décédé M. Uldéric Michaud, ex-officier des douanes, époux en premières noces de feu dame Maria Gremier dit St-Pierre, et en secondes noces de dame Catherine Gagné. Il demeurait au Foyer St-Charles de Limoilou, 730 8ème Avenue. Les funérailles auront lieu vendredi, le 30 novembre, à 10h. Départ du

Funerarium de l'Anse
280 8ème Rue

à 9h45 pour l'église St-François d'Assise et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Edgar Labbé (Marguerite), M. et Mme Paul Michaud (Isabelle Drollet), M. et Mme Robert Michaud (Desanges Gagné), M. et Mme Léo Brochu (Thérèse), M. et Mme Robert Roussin (Rita), M. François Michaud, M. et Mme Jean-Paul Genest (Jeanette), M. et Mme Jean-Charles Michaud (Jacqueline Métivier), M. et Mme Marcel Michaud (Aline Garsneau), M. et Mme Réal Camar-Marcus (Lucille), M. et Mme Jean-Guy Michaud (Genevieve Boudreault, sa soeur et sa belle-sœur, Sr. Jeanne Michaud, en religion Sr. Marie-Des-Sept-Douleurs, Mme Juliette Després, ses beaux-frères et belle-fille, M. et Mme Roland Castonguay, M. et Mme Charles Beaudoin, M. et Mme Maurice Labrecque, ainsi que plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants. Le salon sera fermé entre 17 et 19h.

PARADIS (Germaine Dufresne) — Au centre médical de Largo, Floride le 21 novembre 1979 est décédée Dame Germaine Dufresne épouse de Raymond Paradis de Hamilton, Ontario. Elle laisse dans le deuil, outre son époux ses enfants Germain et Denis Paradis, sa belle-fille Gail et sa petite-fille Gill, ses frères et soeurs, Gaston Dufresne (Fernande Laver-gne), Michel Dufresne (Lyne Ricard), Marc Dufresne (Georgette Bégin), Bernard Dufresne (Colette Gagnon), Gabrielle Dufresne (Guy Leroux), Sr. Rolande Dufresne, Noëlla Dufresne (Paul-Arthur Fournier) ainsi que plusieurs beaux-frères, belles-sœurs,

neveux et nièces. Inhumée le 28 novembre au cimetière Ste-Thérèse, Spring Hill, Floride.

ROBITAILLE (Eudore)

A Québec, le 28 novembre 1979, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Eudore Robitaille, ex-employé du Soleil, ex-chef d'orchestre, époux de dame Laura Simard. Il demeurait au 101, avenue Renaud. Les funérailles auront lieu samedi le 1er décembre 1979 à 10h. Départ de la résidence funéraire de

Sylvio Marceau Inc.
224, rue St-Vallier ouest à 9h45 pour l'église du Sacré-Coeur de Jésus et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, ses gendres, sa belle-fille: M. et Mme Paul-André Robitaille (Claudette Racine), M. et Mme Jacques Goulet (Louissette), M. Jean-Louis Robitaille, M. et Mme Michel Gaudreau (Micheline); ses soeurs: Mme Vve Eya Prédéric, Mme Vve Ida Boucher, Mme Vve Juliette Diné, Mme Vve Germaine Demeules; ses petits-enfants et arrière-petits-enfants, ainsi que beaux-frères et belles-sœurs. Le salon sera fermé entre 17h et 19h.

LETARTE (Florida Sinclair)

Samedi, le 1er décembre à 14h, à l'église St-Pascal de Maizerets, sera chanté le service anniversaire de dame Florida Letarte, épouse de J. Eugène Letarte. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROBITAILLE (Eudore)

A Québec, le 28 novembre 1979, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Eudore Robitaille, ex-employé du Soleil, ex-chef d'orchestre, époux de dame Laura Simard. Il demeurait au 101, avenue Renaud. Les funérailles auront lieu samedi le 1er décembre 1979 à 10h. Départ de la résidence funéraire de

Sylvio Marceau Inc.
224, rue St-Vallier ouest à 9h45 pour l'église du Sacré-Coeur de Jésus et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, ses gendres, sa belle-fille: M. et Mme Paul-André Robitaille (Claudette Racine), M. et Mme Jacques Goulet (Louissette), M. Jean-Louis Robitaille, M. et Mme Michel Gaudreau (Micheline); ses soeurs: Mme Vve Eya Prédéric, Mme Vve Ida Boucher, Mme Vve Juliette Diné, Mme Vve Germaine Demeules; ses petits-enfants et arrière-petits-enfants, ainsi que beaux-frères et belles-sœurs. Le salon sera fermé entre 17h et 19h.

LETORNEAU (Jacques) — A l'hôpital des Vétérans le 27 novembre 1979, est décédé Monsieur Jacques (Jack) Letorneau époux de dame Marguerite (Eileen) Murray. Selon sa volonté, il ne sera pas exposé et a été confié à la maison

Lépine-Cloutier Ltée

pour crémation. Un service sera chanté samedi le 1er décembre à 14h en l'église St-Stephane, rue Marie-Victorin, Sillery. Les cendres seront inhumées au cimetière de St-Patrick. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, sa fille: Jane (Mme Vincent Mathieu). Pour renseignements: 529-3371.

JURAK (Patricia Bouffard) — A Montréal, le 27 novembre, 1979, est décédée dame Patricia Bouffard, épouse de M. Carl Jurak. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants, M. et Mme Raymond Tardif (Suzanne Gosselin), M. et Mme Olivier Lecat (Denise Gosselin), sa mère, Mme Paul-Henri Bouffard, sa soeur, Mme Mariette Duchesne, son frère, M. et Mme Charles Bouffard (Jacqueline Larue), ses petits-enfants, Mathieu et Genevieve Tardif, son beau-frère et belle-sœur, le Juge et Mme Roger Gosselin, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Une messe sera chantée à Québec, en l'église St-Dominique, lundi, le 10 décembre à 14h. Prière de ne pas envoyer de fleurs, mais faire un don à la Société Canadienne du Cancer.

LEWAT (Pierre-Jean) — Le 24 novembre 1979, à Trois-Rivières, à l'âge de 30 ans et 10 mois, est décédé M. Pierre-Jean Lewat, époux de dame Hélène Tremblay (fille de M. Joseph-Eugène Tremblay d'Alma), du 3102 boul. des Forges, Trois-Rivières. La dépouille mortelle est exposée au

Funerarium Co-Op
496 av. du Pont Notre-Dame
Les funérailles auront lieu vendredi à 14h30, en l'église St-Pierre, inhumation au cimetière St-Joseph. Direction des funérailles Coop. Funéraires, Lac St-Jean.

MICHAUD (Uldéric)

A Québec, le 27 novembre, 1979, à l'âge de 92 ans et 10 mois, est décédé M. Uldéric Michaud, ex-officier des douanes, époux en premières noces de feu dame Maria Gremier dit St-Pierre, et en secondes noces de dame Catherine Gagné. Il demeurait au Foyer St-Charles de Limoilou, 730 8ème Avenue. Les funérailles auront lieu vendredi, le 30 novembre, à 10h. Départ du

Funerarium de l'Anse
280 8ème Rue

à 9h45 pour l'église St-François d'Assise et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Edgar Labbé (Marguerite), M. et Mme Paul Michaud (Isabelle Drollet), M. et Mme Robert Michaud (Desanges Gagné), M. et Mme Léo Brochu (Thérèse), M. et Mme Robert Roussin (Rita), M. François Michaud, M. et Mme Jean-Paul Genest (Jeanette), M. et Mme Jean-Charles Michaud (Jacqueline Métivier), M. et Mme Marcel Michaud (Aline Garsneau), M. et Mme Réal Camar-Marcus (Lucille), M. et Mme Jean-Guy Michaud (Genevieve Boudreault, sa soeur et sa belle-sœur, Sr. Jeanne Michaud, en religion Sr. Marie-Des-Sept-Douleurs, Mme Juliette Després, ses beaux-frères et belle-fille, M. et Mme Roland Castonguay, M. et Mme Charles Beaudoin, M. et Mme Maurice Labrecque, ainsi que plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants. Le salon sera fermé entre 17 et 19h.

LETARTE (Florida Sinclair)

Samedi, le 1er décembre à 14h, à l'église St-Pascal de Maizerets, sera chanté le service anniversaire de dame Florida Letarte, épouse de J. Eugène Letarte. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROBITAILLE (Eudore)

A Québec, le 28 novembre 1979, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Eudore Robitaille, ex-employé du Soleil, ex-chef d'orchestre, époux de dame Laura Simard. Il demeurait au 101, avenue Renaud. Les funérailles auront lieu samedi le 1er décembre 1979 à 10h. Départ de la résidence funéraire de

Sylvio Marceau Inc.
224, rue St-Vallier ouest à 9h45 pour l'église du Sacré-Coeur de Jésus et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, ses gendres, sa belle-fille: M. et Mme Paul-André Robitaille (Claudette Racine), M. et Mme Jacques Goulet (Louissette), M. Jean-Louis Robitaille, M. et Mme Michel Gaudreau (Micheline); ses soeurs: Mme Vve Eya Prédéric, Mme Vve Ida Boucher, Mme Vve Juliette Diné, Mme Vve Germaine Demeules; ses petits-enfants et arrière-petits-enfants, ainsi que beaux-frères et belles-sœurs. Le salon sera fermé entre 17h et 19h.

LETORNEAU (Jacques) — A l'hôpital des Vétérans le 27 novembre 1979, est décédé Monsieur Jacques (Jack) Letorneau époux de dame Marguerite (Eileen) Murray. Selon sa volonté, il ne sera pas exposé et a été confié à la maison

Lépine-Cloutier Ltée

pour crémation. Un service sera chanté samedi le 1er décembre à 14h en l'église St-Stephane, rue Marie-Victorin, Sillery. Les cendres seront inhumées au cimetière de St-Patrick. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, sa fille: Jane (Mme Vincent Mathieu). Pour renseignements: 529-3371.

LEWAT (Pierre-Jean) — Le 24 novembre 1979, à Trois-Rivières, à l'âge de 30 ans et 10 mois, est décédé M. Pierre-Jean Lewat, époux de dame Hélène Tremblay (fille de M. Joseph-Eugène Tremblay d'Alma), du 3102 boul. des Forges, Trois-Rivières. La dépouille mortelle est exposée au

Funerarium Co-Op
496 av. du Pont Notre-Dame
Les funérailles auront lieu vendredi à 14h30, en l'église St-Pierre, inhumation au cimetière St-Joseph. Direction des funérailles Coop. Funéraires, Lac St-Jean.

MICHAUD (Uldéric)

A Québec, le 27 novembre, 1979, à l'âge de 92 ans et 10 mois, est décédé M. Uldéric Michaud, ex-officier des douanes, époux en premières noces de feu dame Maria Gremier dit St-Pierre, et en secondes noces de dame Catherine Gagné. Il demeurait au Foyer St-Charles de Limoilou, 730 8ème Avenue. Les funérailles auront lieu vendredi, le 30 novembre, à 10h. Départ du

Funerarium de l'Anse
280 8ème Rue

à 9h45 pour l'église St-François d'Assise et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Edgar Labbé (Marguerite), M. et Mme Paul Michaud (Isabelle Drollet), M. et Mme Robert Michaud (Desanges Gagné), M. et Mme Léo Brochu (Thérèse), M. et Mme Robert Roussin (Rita), M. François Michaud, M. et Mme Jean-Paul Genest (Jeanette), M. et Mme Jean-Charles Michaud (Jacqueline Métivier), M. et Mme Marcel Michaud (Aline Garsneau), M. et Mme Réal Camar-Marcus (Lucille), M. et Mme Jean-Guy Michaud (Genevieve Boudreault, sa soeur et sa belle-sœur, Sr. Jeanne Michaud, en religion Sr. Marie-Des-Sept-Douleurs, Mme Juliette Després, ses beaux-frères et belle-fille, M. et Mme Roland Castonguay, M. et Mme Charles Beaudoin, M. et Mme Maurice Labrecque, ainsi que plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants. Le salon sera fermé entre 17 et 19h.

PARADIS (Germaine Dufresne) — Au centre médical de Largo, Floride le 21 novembre 1979 est décédée Dame Germaine Dufresne épouse de Raymond Paradis de Hamilton, Ontario. Elle laisse dans le deuil, outre son époux ses enfants Germain et Denis Paradis, sa belle-fille Gail et sa petite-fille Gill, ses frères et soeurs, Gaston Dufresne (Fernande Laver-gne), Michel Dufresne (Lyne Ricard), Marc Dufresne (Georgette Bégin), Bernard Dufresne (Colette Gagnon), Gabrielle Dufresne (Guy Leroux), Sr. Rolande Dufresne, Noëlla Dufresne (Paul-Arthur Fournier) ainsi que plusieurs beaux-frères, belles-sœurs,

neveux et nièces. Inhumée le 28 novembre au cimetière Ste-Thérèse, Spring Hill, Floride.

ROBITAILLE (Eudore)

A Québec, le 28 novembre 1979, à l'âge de 75 ans, est décédé M

jeudi
Une gifle magistrale aux Nordiques

page C-1

La "guerre" du musée

C'est en prenant des allures de guerre de religions que les audiences publiques sur l'avenir du musée ont débuté à Québec, hier soir. Le débat, qui atteint des dimensions insoupçonnées au départ, se termine ce soir au complexe G.

page B-8

Message à retardement

(AFP) — Un message vieux de 104 ans, abandonné le siècle dernier par les membres d'une expédition polaire austro-hongroise, a été découvert récemment au Groenland, annonce l'agence Tass. Contraints d'abandonner leur navire prisonnier des glaces près du fjord François-Joseph au Groenland, les membres de l'expédition avaient rejoint la terre ferme à pied. Le chef, Charles Vaiprecht, avait alors déposé des messages racontant la progression du groupe. C'est un de ces messages qu'a découvert parmi des pierres un mécanicien hydrographe du ministère soviétique de la Marine. Ecrit en gothique, enveloppé d'un parchemin et enfermé dans un coffret de bois lui-même caché dans un vase de porcelaine, le texte de Charles Vaiprecht contenait les mots suivants: "Nos efforts pour dégager le navire emprisonné par les glaces sont demeurés vains et l'équipe a pris la décision de le quitter à bord de canots afin de gagner la terre."



Le vent dans les voiles

Le pape Jean-Paul II est arrivé hier à Ankara, en Turquie, pour un voyage de trois jours dans ce pays à très grande majorité musulmane. On le voit ici à l'aéroport d'Ankara au moment où il montait dans l'hélicoptère qui le transportait au palais présidentiel. Encore une fois, le souverain pontife a réussi, contre toute attente, à dégeler l'atmosphère glaciale qui régnait à son arrivée. Quelques sourires et quelques gestes bien sentis ont fait que sa mission d'œcuménisme semble maintenant avoir quelque chance de succès.

page D-2

3 Canadiens parmi les 257 morts du DC-10

AUCKLAND, Nouvelle-Zélande (d'après UPI, PC, AFP et AP) — Trois Canadiens se trouvaient à bord du DC-10 néo-zélandais qui s'est écrasé, hier matin, dans l'Antarctique, faisant 257 morts.

Ces trois victimes canadiennes ont été identifiées comme étant Mlle Elja Parkkari, 25 ans, de Toronto; M. Earl Beaumont, de Vancouver; et M. Robert Mason senior, originalement de Vancouver mais qui demeurait maintenant à Los Angeles.

Il n'y a donc aucun survivant parmi les 237 passagers et 20 membres d'équipage du DC-10 de la compagnie "Air New Zealand" qui s'est écrasé sur les pentes du volcan Erebus (3,700 mètres) au cours d'un survol touristique dans l'Antarctique, ont annoncé, la nuit dernière, les responsables des opérations de secours à Auckland.

Trois alpinistes néo-zélandais, qui ont été lâchés sur les lieux de la catastrophe par un hélicoptère de la base américaine de McMurdo, ont pu examiner l'épave de l'avion et confirmer l'absence de survivants. Les montagnards n'ont pu toutefois mettre la

main sur la "boîte noire" et l'on ignore encore les raisons de la catastrophe.

Le premier ministre néo-zélandais, M. Robert Muldoon, a indiqué qu'une équipe de secours de 30 personnes se rendait, aujourd'hui, dans l'Antarctique.

La presse néo-zélandaise souligne, aujourd'hui, que cette catastrophe était la première enregistrée par "Air New Zealand", ne manquant pas de relever les précédents accidents survenus aux DC-10 (cinq accidents graves depuis cinq ans).

Par ailleurs, la compagnie néo-zélandaise a indiqué que 57 passagers étrangers étaient à bord du DC-10: 24 Japonais, 21 Américains, six Britanniques, trois Canadiens, un Australien, un Suisse et un Français. La liste complète de ces derniers n'a pas pour l'instant été communiquée.

On sait que les DC-10 ont enregistré de nombreux ennuis dont l'un s'est traduit par la mort des 273 passagers (Suite à la page A2, 2e col.)

Le soleil ne luit pas pour tous à Téhéran

par Christiane BERTHIAUME (collaboration spéciale)

TEHERAN — "Dites au monde dans quelles conditions épouvantables nous vivons", vocifère un Iranien alors que je m'apprête à parler à des femmes qui font leur lessive au bord de la rue dans la soi-disant ville moderne de Téhéran. En cinq minutes, la foule nous entoure. Le ton monte.

"Est-ce une Américaine?" demande-t-on agressivement à mon interprète à mon sujet. "Non, non" dément-elle apeurée et me faisant signe qu'il vaut mieux quitter les lieux. "Elle est française et vous savez comme la France a été bonne en accueillant l'ayatollah Khomeiny."

La foule rassurée, nous regagnons tranquillement notre automobile. Mais il ne fait pas bon d'être étrangère par les temps qui courent dans les quartiers très pauvres du sud de la capitale où se trouvent les mostafazins, les opprimés, les abandonnés, les va-nu-pieds si chers à l'imam Khomeiny.

A proximité de leurs bidonvils,

les, se trouve un très beau parc avec de la pelouse verte, de grands espaces vides, des arbres dont les feuilles ont pris les couleurs de nos automnes et dans lequel le chah venait atterrir en hélicoptère autrefois. Le contraste est frappant. C'est même insultant. On ne s'étonne pas que les gens du sud aillent manifester devant l'ambassade américaine pour montrer que le chah et ses amis des Etats-Unis sont à la source de tous leurs maux.

Imaginez

Imaginez une ville de cinq millions d'habitants qui s'étend sur des dizaines de milles de circonférence avec une longue artère, le boulevard Mossadegh (autrefois Pahlavi), qui descend du nord au sud sur vingt kilomètres. Imaginez qu'elle est bâtie sur le versant d'une montagne et qu'à mesure qu'on descend le grand boulevard, les maisons, les boutiques, les trottoirs se détériorent, qu'on passe du

(Suite à la page A2, 1re col.)

■ autres nouvelles en page D-1

sommaire

Annonces classées	D-9 à D-21
Arts et spectacles	B-8 à B-10
Bandes dessinées	D-21
Bridge	D-18
Carrières et professions	B-6
Consommation	C-10 et C-11
Décès	D-23
Economie-finances	D-4 à D-8
Feuilleton	D-19
Horoscope	D-20
Information régionale	A-4 et A-5
Monde	D-1 à D-3
	D-21 à D-23
Mot mystère	D-17
Mots croisés	D-18
Page documentaire	A-7
Patron	D-20
Pierre Champagne	A-11
Sport	C-1 à C-9
Télévision	D-23 et B-10

météo

Nuageux, neige, vent modéré. Max: -2. Demain, nuageux, neige. détails en page D-9

Hydro-Québec

On répare les pannes mais ça ne négocie pas

par Michel CORBEIL

A leur première journée de grève générale illimitée, les employés d'Hydro-Québec ont effectué, comme promis, les réparations des quelques pannes de courant qui se sont produites, hier, à travers la province. D'autre part, un calme plat a régné sur les lignes de piquetage et autour de la table de négociation.

Le temps aidant, aucune panne

importante n'a été signalée dans la région d'Québec, de la Beauce et de l'Est du Québec. Dans le secteur Montmorency, qui s'étend sur la rive nord, de La Malbaie à Saint-Raymond, dans le comté de Portneuf, et sur la rive sud, de Sainte-Anne-de-la-Pocatière à Saint-Agapit et dans une partie de la Beauce, 25 pannes ont privé d'électricité quelque 2,500 abonnés.

A 2h, la nuit dernière, la majorité

des interruptions de courant avaient été réparées par les syndiqués qui veillent à assurer les services essentiels et le service de la réparation. Le plus important brio s'est produit dans la région de Disraëli, le courant étant coupé vers 22h. Tot ce matin, les employés d'Hydro-Québec étaient toujours sur place pour ramener la situation à la normale pour les 1,300 clients. La même situation prévalait

(Suite à la page A2, 3e col.)

Médecin missionnaire Marcel Roy retourne au Cambodge

par Real LABERGE du bureau du Soleil

LA POCATIÈRE — "Je pars en vitesse pour le Cambodge... la Croix-Rouge est en train d'arranger les choses... je pense bien pouvoir passer la frontière... un engagement pour six mois!"

Le jeune médecin missionnaire Marcel-Charles Roy, qui a été un des premiers à révéler au monde le génocide du peuple khmer, il y a déjà plus de deux ans et demi, empile en toute hâte contre l'entrée du restaurant Opéra, de La Pocatière, une ribambelle de lourdes valises.

Il prend l'autobus Voyageur, dans

quelques minutes, pour Montréal... et le premier jet de Mirabel, en direction du Sud-Est asiatique! "D'abord, je fais un saut en Thaïlande, qui en est la plaque tournante, puis ce sera, je l'espère bien, un retour au Cambodge", lance-t-il à la volée, devant quelques curieux médusés.

Je mets la main à la manoeuvre des bagages. Puis Marcel Roy m'invite à le suivre à l'intérieur, si je veux poursuivre plus loin cette entrevue surprise, sur un départ aussi précipité. Il lui faut acheter sans délai son billet, un "aller seulement pour Longueuil... la station de métro".

(Suite à la page A2, 1re col.)



Marcel Roy remercie le conducteur d'Autobus Voyageur, qui vient de s'occuper des nombreuses valises de ce médecin missionnaire de La Pocatière, qui partait hier pour le Cambodge.

Attention au sexe pendant la grossesse

BOSTON (d'après AFP et NYTNS) — L'opinion selon laquelle des relations sexuelles pendant la grossesse ne sont pas dangereuses pour le foetus est remise en question par un médecin américain, le Dr Richard Naeye.

Selon une étude du Dr Naeye, publiée dans le dernier numéro du "New England Journal of Medicine", les risques d'infection du foetus, conduisant à des naissances prématurées et à des malformations, sont deux à trois fois plus élevés lorsque la mère a des relations sexuelles dans le 3e trimestre de sa grossesse que chez un foetus dont la mère a fait preuve d'abstinence.

L'étude du Dr Naeye se base sur des rapports datant de 1959 à 1966 et, il reconnaît que les chiffres d'infection pourraient être inférieurs maintenant.

D'autres études basées sur des informations recueillies dans le cadre du même projet de recherche mène (Suite à la page A2, 2e col.)

Ottawa hausse les allocations et les crédits familiaux

OTTAWA (PC) — Le ministre fédéral de la Santé et du Bien-être social a annoncé, hier, l'augmentation des allocations familiales de \$20 à \$21.80 par enfant, à partir de janvier prochain, dans la plupart des provinces et territoires.

Les crédits d'impôt par enfant vont également monter à \$218, pour les familles gagnant annuellement moins de \$18.000.

Le but, a expliqué le ministre David Crombie, est de donner plus aux pauvres qu'au reste de la population, en réduisant les allocations aux riches.

Les allocations familiales avaient été baissées de \$28 à \$20 par enfant, au début de l'année, pour permettre l'établissement du programme de crédits d'impôt.

Le montant des allocations familiales varie au Québec et en Alberta selon l'âge ou le nombre d'enfants dans la famille, à la condition que les allocations s'établissent en moyenne à \$21.80 par enfant dans la province.

Les allocations spéciales pour les parents nourriciers et agences de bien-être social vont de plus augmenter de \$27.99 à \$30.51.

On répare... (Suite de la première page)

dans le secteur de l'hôpital Sacré-Coeur, à Québec. 670 abonnés étaient alors touchés.

Les services sont assurés jusqu'à maintenant

Les victimes de pannes de courant ont dû attendre un peu plus longtemps qu'à l'habitude le rétablissement de leur ligne. Cependant, les syndiqués ont répondu à tous les appels, respectant la ligne de conduite qu'ils s'étaient fixée avant le début de la grève et le travail a été accompli.

Selon le syndicat, les critères pour évaluer la gravité des cas sont assez simples. Par cas "majeurs", explique en substance M. Gilles Giroux, vice-président provincial de la section "métier" (section 1.500 des employés d'Hydro-Québec, sont compris les bris affectant les hôpitaux, de même que les fils "cassés", les incendies et les systèmes d'aqueduc.

"S'il n'y a pas de "troubles" majeurs, explique M. Giroux, nous réglons les cas moindres." Les pannes touchant quelques abonnés sont donc

réparées moins vite que les bris importants.

Pour que les syndiqués se rendent sur les lieux d'une panne, il faut cependant que les cadres d'Hydro-Québec leur transmettent une demande. Sécurité au travail oblige, laisse entendre M. Giroux: "A partir du moment où ils nous appellent, nous sommes "couverts" par la Commission des accidents de travail".

Selon M. Giroux, les critères pour procéder à une réparation ne sont pas rigides. "Si des gens connaissent une situation particulière (un enfant malade, par exemple, qui demande que de l'équipement médical fonctionne constamment), nous les invitons à nous

appeler pour qu'ils expliquent leur cas. Nous répondrons selon la nature du cas soumis."

Des négociations laborieuses

A l'Assemblée nationale, hier, le ministre du Travail, M. Pierre-Marc Johnson, a blâmé le syndicat pour l'état des négociations. Le syndicat impliqué ne négocie pas, n'a jamais négocié, a expliqué M. Johnson. A deux reprises, il (le syndicat des employés d'Hydro-Québec) a reçu des offres de la partie patronale. Elles étaient qualifiées de globales, non pas de finales. Ni le syndicat, ni son président M. Claude Morrisseau, n'ont répondu à ces offres.

Le ministre a adressé une fin de non-recevoir à la demande des dirigeants du syndicat des employés de la société d'Etat qui lui sollicitait une rencontre. "Il faudra que le syndicat démontre qu'il est capable de négocier."

Selon le président du syndicat des techniciens, des employés de bureau et des ouvriers d'Hydro-Québec, M. Claude Morrisseau, les récentes offres de la société d'Etat sont inacceptables. M. Morrisseau soutient que les propositions ne protègent pas les employés contre l'érosion de leur pouvoir d'achat. De plus, les parties patronale et syndicale ne s'entendent pas sur les clauses concernant la sécurité au travail.

Marcel Roy... (Suite de la première page)

De retour au Québec, le 5 mai dernier, après son dernier séjour de 18 mois dans les camps de réfugiés frontaliers de Thaïlande, il ne devait repartir qu'à la mi-janvier.

Mais est survenue entre-temps, inattendue, cette proposition de la Croix-Rouge indiquant des possibilités d'accès au Cambodge même, un pays qu'il a quitté en catastrophe en 1975, peu avant la prise de la capitale Phnom Penh, par les Khmers rouges.

Le médecin missionnaire a donc décidé de partir, sur-le-champ.

Directives de dernière minute

Survient alors, pour un café et une séance d'instructions de dernière minute, Madeleine Leblanc et Annette Fournier, ses deux collaboratrices principales de l'AMIE (Aide médicale internationale à l'enfance).

Il s'agit d'un organisme sans but lucratif, que Marcel-Charles Roy a fondé il y a dix ans, alors qu'il n'était âgé que de 22 ans. Administrée exclusivement par des personnes bénévoles, l'AMIE groupe quelque 1.500 membres au Québec, au Nouveau-Brunswick, en Ontario, en divers pays d'Europe et en Australie, qui financent et parrainent les initiatives et les protégés de ce médecin missionnaire québécois, émule des Dunant, Schweitzer, Dooley et Bethune.

Incidentement, on peut rejoindre l'AMIE, à son siège social, à C.P. 282, La Pocatière, P.Q., (418) 856-4082.

Et le départ

Arrive l'autobus, puis une nouvelle course aux valises... de rapides poignées de mains et mots d'adieu... et une dernière photo avec le chauffeur

qui a réussi à tout caser les bagages dans les coffres de son véhicule!

"Vois Madeleine et Annette, si tu as besoin d'autres précisions", nous lance Marcel Roy, avant de s'engouffrer dans l'autobus, qui l'emporte vers une nouvelle étape de sa vocation aventureuse.

Un repos bien occupé

Il retourne terminer le café inachevé, avec ses deux collaboratrices.

Madeleine Leblanc poursuit que Marcel Roy devait s'accorder un beau, grand et paisible repos, après les derniers 18 mois de service, dans les camps de réfugiés cambodgiens de Thaïlande.

Mais les vacances ont été grugées par les deux bouts. Ce fut d'une part une suite ininterrompue d'homélies dans les églises, de conférences auprès des clubs sociaux, ou d'entrevues avec la presse, pour soutenir la campagne de sensibilisation aux problèmes et à l'accueil des réfugiés de l'ancienne Indochine.

Puis, il a fallu que Marcel Roy se libère de ses derniers engagements et vaille aux préparatifs précipités d'une nouvelle aventure d'une durée d'au moins six mois.

A peine a-t-il eu, une nouvelle fois, le temps de confier à des familles amies les trois fils adoptifs qui partageaient sa modeste résidence du rang Saint-Joseph, à Sainte-Louise de L'Islet. Ce sont trois jeunes Cambodgiens qu'il a tirés des tréfonds de la misère, Saroun, 15 ans, Sitha, 16 ans, et Sarin-Michel, 19 ans.

Un 3e livre

Marcel-Charles Roy a également laissé inachevé un troisième livre qu'il

a commencé à rédiger, sur son travail de médecin missionnaire auprès des réfugiés du Sud-Est asiatique.

Un livre qui dévoilera, semble-t-il, des dessous pas très reluisants de la politique canadienne d'immigration à l'endroit de la population tout particulièrement déshéritée du Cambodge.

Cet ouvrage sera complété dès le retour de Marcel Roy au Québec, probablement au début de l'été prochain.

Le génocide cambodgien

Rappelons qu'en juillet 1977, dans un premier volume intitulé "Au-delà des massacres, la vie" et sous-titré "J'ai vu mourir l'Indochine", le jeune médecin de La Pocatière a relaté certains moments tout particulièrement pathétiques de sa vocation et de sa vie missionnaire.

On y retrouve surtout les derniers moments, qu'il a vécus, de la guerre du Vietnam, et sa dénonciation du massacre jusqu'alors ignoré de plus de 2 millions de Cambodgiens, par les Khmers rouges de Pol Pot.

En janvier dernier, toujours motivé par un souci d'appui financier à l'AMIE et son oeuvre d'aide à l'enfance, Marcel-Charles Roy a publié un deuxième livre intitulé cette fois: "J'ai fait un rêve... celui d'aimer".

Ce sont des entretiens qui nous livrent le cheminement de sa vocation de dévouement et d'aventure, de sa philosophie de la vie, de ses idées religieuses et théologiques, mais qui dit surtout l'amour du prochain qui l'a conduit aux confins de l'Asie du Sud-Est, et lui permet d'affronter les périls et les conditions de vie souvent inhumaines de ce milieu de guerre et de famine.

Le soleil ne... (Suite de la première page)

beau au laïd, du luxueux au scandaleusement pauvre.

Du haut du boulevard Mossadeh, où le soleil luit et l'air est pur, on voit le gros nuage de pollution qui étouffe dessous la ville pauvre, 90.000 automobiles, qui vont et viennent, stagnent dans des embouteillages qui, en comparaison, font de Paris un endroit agréable où conduire, créent un écran de fumée plus habile à cacher le soleil que les gratte-ciel.

L'eau des pluies coule claire et limpide dans des rigoles de deux pieds de large qui longent toutes les artères de la capitale. Mais lorsqu'elle atteint le sud, elle est noire, elle a pris en route tous les déchets de la ville.

C'est donc dans des ordures qui flottent que les femmes des quartiers défavorisés font leur lessive. A quatre heures du matin, elles sont agenouillées au bord du trottoir et frottent au savon les vêtements de la famille, leurs mains rougies par l'eau glaciale. Il n'y a pas d'eau courante dans les maisons du sud, pas de téléphone, d'électricité. Cependant, ici et là, pointe une antenne de télévision sur une maison en mottes de terre. Vingt fois par jour, les femmes munies de deux contenants de plastique blanc de 17 litres chacun se rendent chercher l'eau potable aux fontaines publiques (qui ressemblent aux bornes-

fontaines rouges de nos pompiers, sauf qu'elles sont grises).

Ne cherchez pas le quartier sud sur la carte géographique de Téhéran... Il n'existe pas.

Au temps du chah, les agents de la Savak, la police secrète de Mohammed Reza Pahlavi en interdisaient l'accès.

Le sud, c'est pour Téhéran ce que Dead City (le cimetière musulman où 80.000 Egyptiens parmi les plus démunis vivent avec les morts dans des conditions médiévales) est pour Le Caire: une honte.

Quand les gens ne dorment pas à même le sol, faute d'un toit, ils vivent dans des maisons inondées par les eaux du printemps qui gèlent en hiver. Nos enfants vivent dans la boue et dorment sur la glace, raconte une femme. Vivre ainsi, c'est impossible... même pour des animaux.

Le chômage est élevé dans ces quartiers. Pour s'en sortir, les femmes font des ménages dans les

maisons du nord de la ville. Les hommes ont des emplois journaliers et font 50 toman (sept dollars et demi) dans leur bonne journée et 5 toman (même pas \$1) dans une mauvaise. Une femme qui fait 1.000 toman par mois (\$143) en dépense 25 (\$3,50) par jour pour acheter de l'opium ou du haschisch à son fils et à son mari car, à toute cette misère, s'ajoute le fléau de la drogue.

Plus de la moitié de la population de Téhéran vit dans le sud de la capitale. On estime même à près d'un million les villageois qui sont venus s'ajouter à ces quartiers déjà surpeuplés du sud depuis la révolution islamique attirés par des promesses d'un monde meilleur de travail.

Les espoirs tardent toujours à être comblés et ils attendent, insatisfaits de ne pas avoir encore au moins les centres sociaux qu'ils réclament, des cliniques de drogues, secours, comme ils en demandent, des hôpitaux qui tentent d'enrayer l'incidence de rhumatisme hautement répandu même chez les enfants à cause du taux élevé d'humidité de leur environnement.

3 Canadiens... (Suite de la première page)

d'un appareil de "American Airlines", à Chicago, en mai dernier.

La compagnie "Air New Zealand" avait perdu le contact radio avec l'appareil à 14h locales, hier. Les contrôleurs ne s'étaient pas inquiétés, pensant que cette coupure était due à une éruption solaire.

C'est à 22h locales que la compagnie a officiellement annoncé la perte

de l'appareil, dont le carburant était alors théoriquement largement épuisé.

La compagnie organise régulièrement ce genre de vol durant l'été de l'hémisphère sud. C'était le quatrième de cette saison et il n'y avait jamais eu d'accident. Parmi l'équipage se trouvait un alpiniste bien connu, Peter Mulgrew, collaborateur de sir Edmund Hillary, vainqueur de l'Everest. Il commentait pour les passagers les principales curiosités géographiques.

Attention au... (Suite de la première page)

dans 12 centres médicaux ont jusqu'à maintenant apporté des informations précieuses sur les facteurs qui influencent le cours de la grossesse et le bien-être du nouveau-né. Ces données démontrent, par exemple, que les femmes qui fument et celles qui gagnent moins de 10 kilogrammes au cours de la grossesse sont plus exposées à avoir des bébés dangereusement petits.

Les relations sexuelles au cours du

dernier mois de la grossesse semblent se révéler encore plus dévastatrices. Le taux d'infection était de 156 pour 1.000 grossesses contre 117 pour 1.000 chez celles qui se sont abstenues. Plus important encore, chez les bébés qui ont contracté des infections, 11 pour 100 de ceux dont la mère avait eu des relations sexuelles au cours du dernier mois sont morts, contre 2,4 pour 100 chez ceux dont la mère a fait preuve d'abstinence.

NOËL commence chez Simons



le bouclé à effet de rayures
créé par l'alternance du bouclé et de l'uni, encolure ronde, manche raglan, larges bords-côtes, ivoire, vert jade, noir, fuchsia. P.M.G. \$22



robe de chambre
souple et enveloppante, col châle, poche plaquée, ceinture et liséré contrastants, marine, bourgogne. P.M.G. \$34



blouson et knicker
pour le ski de randonnée ensemble en velours imperméable doublé de nylon, blouson au col zippé, épaule à soufflet sur salopette knicker montante, bretelles réglables, bande agrippante sous les genoux, marine, bourgogne, vert, beige, rose. 8 à 14 \$159,95



jupe mille plis
en promotion rég. \$32 \$18,99 en lainage quadrillé, lancée par St-Laurent, c'est l'allure du clan, ampleur et mouvement donnés par le plissé éventail, dans différentes teintes 5 à 13



pull tout coton
léger et confortable, à col roulé et aux manches longues, choix de couleurs pour permettre toutes les superpositions, blanc, noir, marine, vert, jaune, naturel. P.M.G. \$12

la maison **simons** place de l'hôtel-de-ville / place ste-foy

La Quotidienne
Tirage de mercredi
9-9-8

le mot du jour
...et pour le pire
Que ce soit pour incompatibilité d'humeur ou pour un problème d'orteils, on ne divorce pas quel-qu'un mais on divorce d'avec. La raison: divorce veut dire se séparer, et comme on ne sépare pas quel-qu'un dans ce cas...
Pierre BELLEAU

Simons vous offre sa boîte prestige, prête à être déposée sous l'arbre. demandez-la, elle est à vous

décès et avis divers

• rhétoriciens et amicales • funérailles • remerciements • mémoriam • services anniversaires • faveurs

AVIS DE DÉCÈS

ASSELIN (Ronald) — A Vancouver, le 21 novembre 1979, à l'âge de 30 ans, est décédé M. Ronald Asselin, fils de feu M. Roland Asselin et de dame Madeleine Larue. Il demeurait autrefois à St-Malo. Les funérailles auront lieu samedi, le 1er décembre à 10h. Départ du funérarium

Lépine Cloutier Ltée
535, des Oblats
à 9h45 pour l'église St-Malo et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil, sa mère, Mme Roland Asselin (Madeleine Larue) et d'autres parents. Il sera exposé à compter de vendredi à 14h. Pour renseignements: 529-3371. 712798

COUTURE (Lucien)

A Québec, le 27 novembre 1979, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Lucien Couture, époux de dame Adèle Audet. Il demeurait au 104 avenue Bélanger, Ville Vanier. Les funérailles auront lieu samedi, le 1er décembre 1979, à 10h. Départ du funérarium

Lépine-Cloutier Ltée
260 rue Beaucauge
Ville Vanier
à 9h45 pour l'église Notre-Dame de la Résurrection et de là au Jardin du Repos. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants et ses gendres: M. et Mme Paul-Armand Dumas (Doris), M. et Mme Paul-Henri Robitaille (Lise), M. et Mme Jacques Robitaille (Gisèle); ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Mme Bernadette Cantin, Mme Aldéa Cantin, M. et Mme Armand Couture, M. Napoléon Carrier, Mme Marguerite Couture, Mme Rose Couture, M. et Mme Florian Gosselin, M. et Mme Alfred Audet, M. et Mme John Landais, M. et Mme Raymond Gagné, M. et Mme Joseph Audet, M. et Mme Georges Girard, Mme Françoise Audet, ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux et nièces. Le salon sera fermé entre 17h et 19h. Pour renseignements: 529-3371. 712799

FAVON-FISET (Marie-Louise Légaré) — A Québec, le 27 novembre 1979, à l'âge de 86 ans, est décédée dame Marie-Louise Légaré, épouse en 1ères noces de feu M. Ernest Favron et en 2es noces de feu Wilfrid Fiset. Elle demeurait au 910, 1ère Avenue. Les funérailles auront lieu vendredi, 30 novembre à 14h. Départ du funérarium de l'Anse

280, 8e Rue
à 13h40 pour l'église Jacques-Cartier et de là au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme P. Henri Favron (Pauline Desormeaux), Mme Jean-Charles Fiset (Anne-Marie Asselin), M. et Mme Albert Fiset (Gilberte Vadeboncoeur), M. Joseph Légaré, Mme Edmond Fiset (Montréal); ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Mlle Marie-Anne Fiset, Mme Wilfrid Légaré de Portneuf, ainsi que plusieurs petits-enfants, arrière-petits-enfants, neveux et nièces. Le salon sera fermé entre 17h et 19h. 712799

GAGNE (Chanoine Florido) — A la Maison-Mère des sœurs de Notre-Dame du Perpétuel Secours de St-Damien, Bellechasse, le 27 novembre 1979, à l'âge de 86 ans et 7 mois, est décédé M. Chanoine Florido Gagné, né à l'Islet. Les funérailles auront lieu vendredi le 30 novembre à 14h. Départ du salon funéraire de la communauté des Sœurs de Notre-Dame du Perpétuel Secours, à 13h45 pour la chapelle de la Maison-Mère et de là au cimetière de la communauté. Direction des funérailles: Roy & Rouleau Inc. St-Damien

Il laisse dans le deuil ses deux sœurs, Mme Adélaïde Fraser, Sœur Eméria Gagné c.n.d., sa belle-sœur Mme Jeanne B. Gagné, M. l'abbé Joachim Fraser, ainsi que neveux et nièces. 712822

HAMEL (Georges) — A l'Hôpital St-François d'Assise, le 28 novembre 1979, à l'âge de 46 ans et 6 mois, est décédé subitement M. Georges Hamel, employé de l'hôtel Québec Hilton, fils de feu M. Oscar Hamel et de feu dame Blanche Côté. Il demeurait 134, 18ème Rue, paroisse St-François d'Assise. Les funérailles auront lieu

les-sœurs: Mme Yolande DesRoches (Wilbrod), M. et Mme Jean-Robert Fillion (Claire Laurendeau), le major et Mme Marc Fillion C.A. (Marguerite Chailion), Mme Clotilde Charette, M. et Mme Marcel Fortin (Françoise Fillion), Mme Jos-Adélaïde Fillion (Edna Rouleau). Le service funéraire sera célébré le 1er décembre à 11h. Départ du funérarium

Lépine Cloutier Ltée
975, Marguerite Bourgeoise à 10h45 pour l'église Saint-Sacrement et de là au crématorium Lépine Cloutier Ltée. 712798

DUSSAULT (Arthur)

A Donnacona, le 27 novembre 1979, à l'âge de 71 ans et 9 mois, est décédé M. Arthur Dussault, époux de dame Alma Piché. Il demeurait au 890 Notre-Dame, Donnacona (Les Ecureuils). Les funérailles auront lieu vendredi le 30 novembre à 15h. Départ du funérarium

Roger Benoit & Fils Ltée
324, Notre-Dame, Donnacona à 14h45 pour l'église Saint-Jean-Baptiste, de Les Ecureuils et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil outre son épouse, sa fille adoptive et son gendre: M. et Mme Jean-Robert Béland (Gisèle Thibodeau); ses sœurs: Mme Gérard Desrosiers (Florentine), sœur Angèle Dussault, sœur de la Charité; ses beaux-frères et belles-sœurs: M. Georges Germain, Mme Joseph Thibodeau, M. et Mme Emile Piché, M. et Mme Mandozza Piché, M. et Mme Rosaire Piché, M. et Mme Alcide Marcotte, M. et Mme Ernest Piché, M. et Mme Maurice Piché, M. et Mme Eugène Piché, M. Henri Bureau, M. et Mme Alphonse Piché; ses petits-enfants: Simon, Sophie, Marie-France Béland. Le salon sera ouvert à partir de 7h ce soir. 712800

JURAK (Patricia Bouffard) — A Montréal, le 27 novembre 1979, est décédée dame Patricia Bouffard, épouse de M. Carl Jurak. Elle laisse dans le deuil outre son époux, ses enfants, M. et Mme Raymond Tardif (Suzanne Gosselin), M. et Mme Olivier Lecat (Denise Gosselin), sa mère, Mme Paul-Henri Bouffard, sa sœur, Mme Mariette Duchesne, son frère, M. et Mme Charles Bouffard (Jacqueline Larue), ses petits-enfants, Mathieu et Genevieve Tardif, son beau-frère et belle-sœur, le juge et Mme Roger Gosselin, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Une messe sera chantée à Québec, en l'église St-Dominique, lundi, le 10 décembre à 14h. Prière de ne pas envoyer de fleurs, mais faire un don à la Société Canadienne du Cancer. 712828

LABRECQUE (Paul)
A Lauzon, le 27 novembre 1979, à l'âge de 66 ans, est décédé M. Paul Labrecque, époux de dame Marie-Ange Breton, demeurant au 86 Caron, Lauzon. Les funérailles auront lieu vendredi le 30 novembre 1979 à 11h. Départ du salon funéraire

Gilbert & Turgeon Ltée
203, St-Joseph, Lauzon à 10h45 pour l'église de Lauzon et de là au cimetière Lauzon. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Real Labrecque (Louise Fortin), M. et Mme Richard Labrecque (Noëlla Isabelle), M. et Mme Jean-Yves Morin (Jacqueline), M. et Mme Michel Ruel (Denise), M. et Mme André Labrecque (Céline Aubert), M. et Mme Gilles Labrecque (Liliane Pelletier), M. et Mme André Lemieux (Pauline), M. et Mme Jean-Guy Bussières (Micheline), M. et Mme Roger Duchesneau (Huguette), plusieurs petits-enfants, frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces, cousins et cousines. 72847

LACHANCE (Joseph) — A Québec, le 28 novembre 1979, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Joseph Lachance, époux de dame Albertine Simard. Il demeurait sur le boulevard Fos-sambault, Ste-Catherine, comté de Portneuf. Les funérailles auront lieu samedi, le 1er décembre, à 11h. Départ de la résidence funéraire

L. Leclerc & Fils Ltée
1 rue Jolicoeur
St-Catherine
à 10h45 pour l'église de Ste-Catherine et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, M. et Mme Omer Lachance (Carmen Deschênes), M. et Mme Jean-Baptiste Denis (Jeanne), M. et Mme Roméo Lachance (Francine Galois), M. Ludger Lachance, M. et Mme Paul Lachance (Madeleine Rodrigue), M. et Mme Raymond Drolet (Cécile), M. et Mme David Walsh (Marie-Anne), ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme Freddy Lachance, M. et Mme Arthur Lachance, M. et Mme Henri Lachance, M. Philippe Lachance, Mlle Irma Lachance, Mme Louis-Philippe Boudreau, M. et Mme Michel Boulianne, Mlle Marie-Louise Lachance, M. Albert Lachance, M. et Mme David Boucher, M. Ovide Szuz, ainsi que ses

LEWAT (Pierre-Jean) — Le 24 novembre 1979, à Trois-Rivières, à l'âge de 30 ans et 10 mois, est décédé M. Pierre-Jean Lewat, époux de dame Hélène Tremblay (fille de M. Joseph-Eugène Tremblay d'Alma), du 3102 boulevard des Forges, Trois-Rivières. La dépouille mortelle est exposée au

Funérarium Co-Op
486 av. du Pont Nord, Alma. Les funérailles auront lieu vendredi à 14h30, en l'église St-Pierre, inhumation au cimetière St-Joseph. Direction des funérailles: Coop. Funéraires, Lac St-Jean. 721584

LEWAT (Pierre-Jean) — Le 24 novembre 1979, à Trois-Rivières, à l'âge de 30 ans et 10 mois, est décédé M. Pierre-Jean Lewat, époux de dame Hélène Tremblay (fille de M. Joseph-Eugène Tremblay d'Alma), du 3102 boulevard des Forges, Trois-Rivières. La dépouille mortelle est exposée au

Funérarium Co-Op
486 av. du Pont Nord, Alma. Les funérailles auront lieu vendredi à 14h30, en l'église St-Pierre, inhumation au cimetière St-Joseph. Direction des funérailles: Coop. Funéraires, Lac St-Jean. 721584

LEWAT (Pierre-Jean) — Le 24 novembre 1979, à Trois-Rivières, à l'âge de 30 ans et 10 mois, est décédé M. Pierre-Jean Lewat, époux de dame Hélène Tremblay (fille de M. Joseph-Eugène Tremblay d'Alma), du 3102 boulevard des Forges, Trois-Rivières. La dépouille mortelle est exposée au

Funérarium Co-Op
486 av. du Pont Nord, Alma. Les funérailles auront lieu vendredi à 14h30, en l'église St-Pierre, inhumation au cimetière St-Joseph. Direction des funérailles: Coop. Funéraires, Lac St-Jean. 721584

LEWAT (Pierre-Jean) — Le 24 novembre 1979, à Trois-Rivières, à l'âge de 30 ans et 10 mois, est décédé M. Pierre-Jean Lewat, époux de dame Hélène Tremblay (fille de M. Joseph-Eugène Tremblay d'Alma), du 3102 boulevard des Forges, Trois-Rivières. La dépouille mortelle est exposée au

Funérarium Co-Op
486 av. du Pont Nord, Alma. Les funérailles auront lieu vendredi à 14h30, en l'église St-Pierre, inhumation au cimetière St-Joseph. Direction des funérailles: Coop. Funéraires, Lac St-Jean. 721584

LEWAT (Pierre-Jean) — Le 24 novembre 1979, à Trois-Rivières, à l'âge de 30 ans et 10 mois, est décédé M. Pierre-Jean Lewat, époux de dame Hélène Tremblay (fille de M. Joseph-Eugène Tremblay d'Alma), du 3102 boulevard des Forges, Trois-Rivières. La dépouille mortelle est exposée au

Funérarium Co-Op
486 av. du Pont Nord, Alma. Les funérailles auront lieu vendredi à 14h30, en l'église St-Pierre, inhumation au cimetière St-Joseph. Direction des funérailles: Coop. Funéraires, Lac St-Jean. 721584

LEWAT (Pierre-Jean) — Le 24 novembre 1979, à Trois-Rivières, à l'âge de 30 ans et 10 mois, est décédé M. Pierre-Jean Lewat, époux de dame Hélène Tremblay (fille de M. Joseph-Eugène Tremblay d'Alma), du 3102 boulevard des Forges, Trois-Rivières. La dépouille mortelle est exposée au

Funérarium Co-Op
486 av. du Pont Nord, Alma. Les funérailles auront lieu vendredi à 14h30, en l'église St-Pierre, inhumation au cimetière St-Joseph. Direction des funérailles: Coop. Funéraires, Lac St-Jean. 721584

LEWAT (Pierre-Jean) — Le 24 novembre 1979, à Trois-Rivières, à l'âge de 30 ans et 10 mois, est décédé M. Pierre-Jean Lewat, époux de dame Hélène Tremblay (fille de M. Joseph-Eugène Tremblay d'Alma), du 3102 boulevard des Forges, Trois-Rivières. La dépouille mortelle est exposée au

Funérarium Co-Op
486 av. du Pont Nord, Alma. Les funérailles auront lieu vendredi à 14h30, en l'église St-Pierre, inhumation au cimetière St-Joseph. Direction des funérailles: Coop. Funéraires, Lac St-Jean. 721584

LEWAT (Pierre-Jean) — Le 24 novembre 1979, à Trois-Rivières, à l'âge de 30 ans et 10 mois, est décédé M. Pierre-Jean Lewat, époux de dame Hélène Tremblay (fille de M. Joseph-Eugène Tremblay d'Alma), du 3102 boulevard des Forges, Trois-Rivières. La dépouille mortelle est exposée au

Funérarium Co-Op
486 av. du Pont Nord, Alma. Les funérailles auront lieu vendredi à 14h30, en l'église St-Pierre, inhumation au cimetière St-Joseph. Direction des funérailles: Coop. Funéraires, Lac St-Jean. 721584

LEWAT (Pierre-Jean) — Le 24 novembre 1979, à Trois-Rivières, à l'âge de 30 ans et 10 mois, est décédé M. Pierre-Jean Lewat, époux de dame Hélène Tremblay (fille de M. Joseph-Eugène Tremblay d'Alma), du 3102 boulevard des Forges, Trois-Rivières. La dépouille mortelle est exposée au

Funérarium Co-Op
486 av. du Pont Nord, Alma. Les funérailles auront lieu vendredi à 14h30, en l'église St-Pierre, inhumation au cimetière St-Joseph. Direction des funérailles: Coop. Funéraires, Lac St-Jean. 721584

LEWAT (Pierre-Jean) — Le 24 novembre 1979, à Trois-Rivières, à l'âge de 30 ans et 10 mois, est décédé M. Pierre-Jean Lewat, époux de dame Hélène Tremblay (fille de M. Joseph-Eugène Tremblay d'Alma), du 3102 boulevard des Forges, Trois-Rivières. La dépouille mortelle est exposée au

Funérarium Co-Op
486 av. du Pont Nord, Alma. Les funérailles auront lieu vendredi à 14h30, en l'église St-Pierre, inhumation au cimetière St-Joseph. Direction des funérailles: Coop. Funéraires, Lac St-Jean. 721584

LEWAT (Pierre-Jean) — Le 24 novembre 1979, à Trois-Rivières, à l'âge de 30 ans et 10 mois, est décédé M. Pierre-Jean Lewat, époux de dame Hélène Tremblay (fille de M. Joseph-Eugène Tremblay d'Alma), du 3102 boulevard des Forges, Trois-Rivières. La dépouille mortelle est exposée au

Funérarium Co-Op
486 av. du Pont Nord, Alma. Les funérailles auront lieu vendredi à 14h30, en l'église St-Pierre, inhumation au cimetière St-Joseph. Direction des funérailles: Coop. Funéraires, Lac St-Jean. 721584

LEWAT (Pierre-Jean) — Le 24 novembre 1979, à Trois-Rivières, à l'âge de 30 ans et 10 mois, est décédé M. Pierre-Jean Lewat, époux de dame Hélène Tremblay (fille de M. Joseph-Eugène Tremblay d'Alma), du 3102 boulevard des Forges, Trois-Rivières. La dépouille mortelle est exposée au

Funérarium Co-Op
486 av. du Pont Nord, Alma. Les funérailles auront lieu vendredi à 14h30, en l'église St-Pierre, inhumation au cimetière St-Joseph. Direction des funérailles: Coop. Funéraires, Lac St-Jean. 721584

LEWAT (Pierre-Jean) — Le 24 novembre 1979, à Trois-Rivières, à l'âge de 30 ans et 10 mois, est décédé M. Pierre-Jean Lewat, époux de dame Hélène Tremblay (fille de M. Joseph-Eugène Tremblay d'Alma), du 3102 boulevard des Forges, Trois-Rivières. La dépouille mortelle est exposée au

Funérarium Co-Op
486 av. du Pont Nord, Alma. Les funérailles auront lieu vendredi à 14h30, en l'église St-Pierre, inhumation au cimetière St-Joseph. Direction des funérailles: Coop. Funéraires, Lac St-Jean. 721584

LEWAT (Pierre-Jean) — Le 24 novembre 1979, à Trois-Rivières, à l'âge de 30 ans et 10 mois, est décédé M. Pierre-Jean Lewat, époux de dame Hélène Tremblay (fille de M. Joseph-Eugène Tremblay d'Alma), du 3102 boulevard des Forges, Trois-Rivières. La dépouille mortelle est exposée au

Funérarium Co-Op
486 av. du Pont Nord, Alma. Les funérailles auront lieu vendredi à 14h30, en l'église St-Pierre, inhumation au cimetière St-Joseph. Direction des funérailles: Coop. Funéraires, Lac St-Jean. 721584

LEWAT (Pierre-Jean) — Le 24 novembre 1979, à Trois-Rivières, à l'âge de 30 ans et 10 mois, est décédé M. Pierre-Jean Lewat, époux de dame Hélène Tremblay (fille de M. Joseph-Eugène Tremblay d'Alma), du 3102 boulevard des Forges, Trois-Rivières. La dépouille mortelle est exposée au

Funérarium Co-Op
486 av. du Pont Nord, Alma. Les funérailles auront lieu vendredi à 14h30, en l'église St-Pierre, inhumation au cimetière St-Joseph. Direction des funérailles: Coop. Funéraires, Lac St-Jean. 721584

LEWAT (Pierre-Jean) — Le 24 novembre 1979, à Trois-Rivières, à l'âge de 30 ans et 10 mois, est décédé M. Pierre-Jean Lewat, époux de dame Hélène Tremblay (fille de M. Joseph-Eugène Tremblay d'Alma), du 3102 boulevard des Forges, Trois-Rivières. La dépouille mortelle est exposée au

Funérarium Co-Op
486 av. du Pont Nord, Alma. Les funérailles auront lieu vendredi à 14h30, en l'église St-Pierre, inhumation au cimetière St-Joseph. Direction des funérailles: Coop. Funéraires, Lac St-Jean. 721584

LEWAT (Pierre-Jean) — Le 24 novembre 1979, à Trois-Rivières, à l'âge de 30 ans et 10 mois, est décédé M. Pierre-Jean Lewat, époux de dame Hélène Tremblay (fille de M. Joseph-Eugène Tremblay d'Alma), du 3102 boulevard des Forges, Trois-Rivières. La dépouille mortelle est exposée au

Funérarium Co-Op
486 av. du Pont Nord, Alma. Les funérailles auront lieu vendredi à 14h30, en l'église St-Pierre, inhumation au cimetière St-Joseph. Direction des funérailles: Coop. Funéraires, Lac St-Jean. 721584

LEWAT (Pierre-Jean) — Le 24 novembre 1979, à Trois-Rivières, à l'âge de 30 ans et 10 mois, est décédé M. Pierre-Jean Lewat, époux de dame Hélène Tremblay (fille de M. Joseph-Eugène Tremblay d'Alma), du 3102 boulevard des Forges, Trois-Rivières. La dépouille mortelle est exposée au

Funérarium Co-Op
486 av. du Pont Nord, Alma. Les funérailles auront lieu vendredi à 14h30, en l'église St-Pierre, inhumation au cimetière St-Joseph. Direction des funérailles: Coop. Funéraires, Lac St-Jean. 721584

LEWAT (Pierre-Jean) — Le 24 novembre 1979, à Trois-Rivières, à l'âge de 30 ans et 10 mois, est décédé M. Pierre-Jean Lewat, époux de dame Hélène Tremblay (fille de M. Joseph-Eugène Tremblay d'Alma), du 3102 boulevard des Forges, Trois-Rivières. La dépouille mortelle est exposée au

Funérarium Co-Op
486 av. du Pont Nord, Alma. Les funérailles auront lieu vendredi à 14h30, en l'église St-Pierre, inhumation au cimetière St-Joseph. Direction des funérailles: Coop. Funéraires, Lac St-Jean. 721584

LEWAT (Pierre-Jean) — Le 24 novembre 1979, à Trois-Rivières, à l'âge de 30 ans et 10 mois, est décédé M. Pierre-Jean Lewat, époux de dame Hélène Tremblay (fille de M. Joseph-Eugène Tremblay d'Alma), du 3102 boulevard des Forges, Trois-Rivières. La dépouille mortelle est exposée au

Funérarium Co-Op
486 av. du Pont Nord, Alma. Les funérailles auront lieu vendredi à 14h30, en l'église St-Pierre, inhumation au cimetière St-Joseph. Direction des funérailles: Coop. Funéraires, Lac St-Jean. 721584

LEWAT (Pierre-Jean) — Le 24 novembre 1979, à Trois-Rivières, à l'âge de 30 ans et 10 mois, est décédé M. Pierre-Jean Lewat, époux de dame Hélène Tremblay (fille de M. Joseph-Eugène Tremblay d'Alma), du 3102 boulevard des Forges, Trois-Rivières. La dépouille mortelle est exposée au

Funérarium Co-Op
486 av. du Pont Nord, Alma. Les funérailles auront lieu vendredi à 14h30, en l'église St-Pierre, inhumation au cimetière St-Joseph. Direction des funérailles: Coop. Funéraires, Lac St-Jean. 721584

LEWAT (Pierre-Jean) — Le 24 novembre 1979, à Trois-Rivières, à l'âge de 30 ans et 10 mois, est décédé M. Pierre-Jean Lewat, époux de dame Hélène Tremblay (fille de M. Joseph-Eugène Tremblay d'Alma), du 3102 boulevard des Forges, Trois-Rivières. La dépouille mortelle est exposée au

Funérarium Co-Op
486 av. du Pont Nord, Alma. Les funérailles auront lieu vendredi à 14h30, en l'église St-Pierre, inhumation au cimetière St-Joseph. Direction des funérailles: Coop. Funéraires, Lac St-Jean. 721584

LEWAT (Pierre-Jean) — Le 24 novembre 1979, à Trois-Rivières, à l'âge de 30 ans et 10 mois, est décédé M. Pierre-Jean Lewat, époux de dame Hélène Tremblay (fille de M. Joseph-Eugène Tremblay d'Alma), du 3102 boulevard des Forges, Trois-Rivières. La dépouille mortelle est exposée au

Funérarium Co-Op
486 av. du Pont Nord, Alma. Les funérailles auront lieu vendredi à 14h30, en l'église St-Pierre, inhumation au cimetière St-Joseph. Direction des funérailles: Coop. Funéraires, Lac St-Jean. 721584

LEWAT (Pierre-Jean) — Le 24 novembre 1979, à Trois-Rivières, à l'âge de 30 ans et 10 mois, est décédé M. Pierre-Jean Lewat, époux de dame Hélène Tremblay (fille de M. Joseph-Eugène Tremblay d'Alma), du 3102 boulevard des Forges, Trois-Rivières. La dépouille mortelle est exposée au

Funérarium Co-Op
486 av. du Pont Nord, Alma. Les funérailles auront lieu vendredi à 14h30, en l'église St-Pierre, inhumation au cimetière St-Joseph. Direction des funérailles: Coop. Funéraires, Lac St-Jean. 721584

LEWAT (Pierre-Jean) — Le 24 novembre 1979, à Trois-Rivières, à l'âge de 30 ans et 10 mois, est décédé M. Pierre-Jean Lewat, époux de dame Hélène Tremblay (fille de M. Joseph-Eugène Tremblay d'Alma), du 3102 boulevard des Forges, Trois-Rivières. La dépouille mortelle est exposée au

Funérarium Co-Op
486 av. du Pont Nord, Alma. Les funérailles auront lieu vendredi à 14h30, en l'église St-Pierre, inhumation au cimetière St-Joseph. Direction des funérailles: Coop. Funéraires, Lac St-Jean. 721584

LEWAT (Pierre-Jean) — Le 24 novembre 1979, à Trois-Rivières, à l'âge de 30 ans et 10 mois, est décédé M. Pierre-Jean Lewat, époux de dame Hélène Tremblay (fille de M. Joseph-Eugène Tremblay d'Alma), du 3102 boulevard des Forges, Trois-Rivières. La dépouille mortelle est exposée au

Funérarium Co-Op
486 av. du Pont Nord, Alma. Les funérailles auront lieu vendredi à 14h30, en l'église St-Pierre, inhumation au cimetière St-Joseph. Direction des funérailles: Coop. Funéraires, Lac St-Jean. 721584

LEWAT (Pierre-Jean) — Le 24 novembre 1979, à Trois-Rivières, à l'âge de 30 ans et 10 mois, est décédé M. Pierre-Jean Lewat, époux de dame Hélène Tremblay (fille de M. Joseph-Eugène Tremblay d'Alma), du 3102 boulevard des Forges, Trois-Rivières. La dépouille mortelle est exposée au

Funérarium Co-Op
486 av. du Pont Nord, Alma. Les funérailles auront lieu vendredi à 14h30, en l'église St-Pierre, inhumation au cimetière St-Joseph. Direction des funérailles: Coop. Funéraires, Lac St-Jean. 721584

LEWAT (Pierre-Jean) — Le 24 novembre 1979, à Trois-Rivières, à l'âge de 30 ans et 10 mois, est décédé M. Pierre-Jean Lewat, époux de dame Hélène Tremblay (fille de M. Joseph-Eugène Tremblay d'Alma), du 3102 boulevard des Forges, Trois-Rivières. La dépouille mortelle est exposée au

Funérarium Co-Op
486 av. du Pont Nord, Alma. Les funérailles auront lieu vendredi à 14h30, en l'église St-Pierre, inhumation au cimetière St-Joseph. Direction des funérailles: Coop. Funéraires, Lac St-Jean. 721584

LEWAT (Pierre-Jean) — Le 24 novembre 1979, à Trois-Rivières, à l'âge de 30 ans et 10 mois, est décédé M. Pierre-Jean Lewat, époux de dame Hélène Tremblay (fille de M. Joseph-Eugène Tremblay d'Alma), du 3102 boulevard des Forges, Trois-Rivières. La dépouille mortelle est exposée au

Funérarium Co-Op
486 av. du Pont Nord, Alma. Les funérailles auront lieu vendredi à 14h30, en l'église St-Pierre, inhumation au cimetière St-Joseph. Direction des funérailles: Coop. Funéraires, Lac St-Jean. 721584

LEWAT (Pierre-Jean) — Le 24 novembre 1979, à Trois-Rivières, à l'âge de 30 ans et 10 mois, est décédé M. Pierre-Jean Lewat, époux de dame Hélène Tremblay (fille de M. Joseph-Eugène Tremblay d'Alma), du 3102 boulevard des Forges, Trois-Rivières. La dépouille mortelle est exposée au

Funérarium Co-Op
486 av. du Pont Nord, Alma. Les funérailles auront lieu vendredi à 14h30, en l'église St-Pierre, inhumation au cimetière St-Joseph. Direction des funérailles: Coop. Funéraires, Lac St-Jean. 721584

LEWAT (Pierre-Jean) — Le 24 novembre 1979, à Trois-Rivières, à l'âge de 30 ans et 10 mois, est décédé M. Pierre-Jean Lewat, époux de dame Hélène Tremblay (fille de M. Joseph-Eugène Tremblay d'Alma), du 3102 boulevard des Forges, Trois-Rivières. La dépouille mortelle est exposée au

Funérarium Co-Op
486 av. du Pont Nord, Alma. Les funérailles auront lieu vendredi à 14h30, en l'église St-Pierre, inhumation au cimetière St-Joseph. Direction des funérailles: Coop. Funéraires, Lac St-Jean. 721584

LEWAT (Pierre-Jean) — Le 24 novembre 1979, à Trois-Rivières, à l'âge de 30 ans et 10 mois, est décédé M. Pierre-Jean Lewat, époux de dame Hélène Tremblay (fille de M. Joseph-Eugène Tremblay d'Alma), du 3102 boulevard des Forges, Trois-Rivières. La dépouille mortelle est exposée au

Funérarium Co-Op
486 av. du Pont Nord, Alma. Les funérailles auront lieu vendredi à 14h30, en l'église St-Pierre, inhumation au cimetière St-Joseph. Direction des funérailles: Coop. Funéraires, Lac St-Jean. 721584

LEWAT (Pierre-Jean) — Le 24 novembre 1979, à Trois-Rivières, à l'âge de 30 ans et 10 mois, est décédé M. Pierre-Jean Lewat, époux de dame Hélène Tremblay (fille de M. Joseph-Eugène Tremblay d'Alma), du 3102 boulevard des Forges, Trois-Rivières. La dépouille mortelle est exposée au

Funérarium Co-Op
486 av. du Pont Nord, Alma. Les funérailles auront lieu vendredi à 14h30, en l'église St-Pierre, inhumation au cimetière St-Joseph. Direction des funérailles: Coop. Funéraires, Lac St-Jean. 721584

LEWAT (Pierre-Jean) — Le 24 novembre 1979, à Trois-Rivières, à l'âge de 30 ans et 10 mois, est décédé M. Pierre-Jean Lewat, époux de dame Hélène Tremblay (fille de M. Joseph-Eugène Tremblay d'Alma), du 3102 boulevard des Forges, Trois-Rivières. La dépouille mortelle est exposée au

Funérarium Co-Op
486 av. du Pont Nord, Alma. Les funérailles auront lieu vendredi à 14h30, en l'église St-Pierre, inhumation au cimetière St-Joseph. Direction des funérailles: Coop. Funéraires, Lac St-Jean. 721584

LEWAT (Pierre-Jean) — Le 24 novembre 1979, à Trois-Rivières, à l'âge de 30 ans et 10 mois, est décédé M. Pierre-Jean Lewat, époux de dame Hélène Tremblay (fille de M. Joseph-Eugène Tremblay d'Alma), du 3102 boulevard des Forges, Trois-Rivières. La dépouille mortelle est exposée au

Funérarium Co-Op
486 av. du Pont Nord, Alma. Les funérailles auront lieu vendredi à 14h30, en l'église St-Pierre, inhumation au cimetière St-Joseph. Direction des funérailles: Coop. Funéraires, Lac St-Jean. 721584

LEWAT (Pierre-Jean) — Le 24 novembre 1979, à Trois-Rivières, à l'âge de 30 ans et 10 mois, est décédé M. Pierre-Jean Lewat, époux de dame Hélène Tremblay (fille de M. Joseph-Eugène Tremblay d'Alma), du 3102 boulevard des Forges, Trois-Rivières. La dépouille mortelle est exposée au

Funérarium Co-Op
486 av. du Pont Nord, Alma. Les funérailles auront lieu vendredi à 14h30, en l'église St-Pierre, inhumation au cimetière St-Joseph. Direction des funérailles: Coop. Funéraires, Lac St-Jean. 721584

LEWAT (Pierre-Jean) — Le 24 novembre 1979, à Trois-Rivières, à l'âge de 30 ans et 10 mois, est décédé M. Pierre-Jean Lewat, époux de dame Hélène Tremblay (fille de M. Joseph-Eugène Tremblay d'Alma), du 3102 boulevard des Forges, Trois-Rivières. La dépouille mortelle est exposée au

Funérarium Co-Op
486 av. du Pont Nord, Alma. Les funérailles auront lieu vendredi à 14h30, en l'église St-Pierre, inhumation au cimetière St-Joseph. Direction des funérailles: Coop. Funéraires, Lac St-Jean. 721584

LEWAT (Pierre-Jean) — Le 24 novembre 1979, à Trois-Rivières, à l'âge de 30 ans et 10 mois, est décédé M. Pierre-Jean Lewat, époux de dame Hélène Tremblay (fille de M. Joseph-Eugène Tremblay d'Alma), du 3102 boulevard des Forges, Trois-Rivières. La dépouille mortelle est exposée au

Funérarium Co-Op
486 av. du Pont Nord, Alma. Les funérailles auront lieu vendredi à 14h30, en l'église St-Pierre, inhumation au cimetière St-Joseph. Direction des funérailles: Coop. Funéraires, Lac St-Jean. 721584

LEWAT (Pierre-Jean) — Le 24 novembre 1979, à Trois-Rivières, à l'âge de 30 ans et 10 mois, est décédé M. Pierre-Jean Lewat, époux de dame Hélène Tremblay (fille de M. Joseph-Eugène Tremblay d'Alma), du 3102 boulevard des Forges, Trois-Rivières. La dépouille mortelle est exposée au

Funérarium Co-Op
486 av. du Pont Nord, Alma. Les funérailles auront lieu vendredi à 14h30, en l'église St-Pierre, inhumation au cimetière St-Joseph. Direction des funérailles: Coop. Funéraires, Lac St-Jean. 721584

LEWAT (Pierre-Jean) —